

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 109 (1973)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« La place de jeu idéale »

Concours de réalisations collectives

Règlement :

Art. 1. Thème : « La place de jeu idéale ».

Art. 2. Ce concours est ouvert à toutes les classes, groupes d'enfants, de quartiers ou de villages.

Limite d'âge, enfants jusqu'à 12 ans.

Art. 3. Sur le thème : « La place de jeu idéale », liberté est laissée aux participants de choisir le matériel utilisé et le mode artistique de réalisation (dessin, fresque, modelage, maquette, peinture, éventuels commentaires, etc.).

Art. 4. Un jury, composé d'enseignants, d'architectes-urbanistes, de mères de famille, choisira la meilleure réalisation.

Art. 5. Ce concours est doté d'un prix unique, qui sera choisi par le groupe ou la classe gagnante parmi les jeux exposés.

Art. 6. Les envois resteront la propriété des organisateurs.

Art. 7. Le jeu choisi par les gagnants sera offert par l'éditeur sélectionné et installé dans un délai de trois mois.

Art. 8. L'éditeur sélectionné a le droit de mentionner ce choix et d'utiliser cette sélection comme il l'entend.

Art. 9. Les meilleurs projets retenus par le jury seront exposés au public.

Art. 10. Les créations sont à envoyer avant le 28 février 1973, dernier délai du concours, à l'adresse suivante : Concours « Place de jeu idéale » Musée cantonal des Beaux-Arts, 1005 Lausanne.

Art. 11. La proclamation des résultats sera faite par voie écrite dès le 25 mars 1973.

Tiers Monde

Matériel prêt à l'emploi

Les collègues s'intéressant au tiers monde sont légion. Pourtant, plusieurs auront peut-être oublié de saisir l'occasion offerte par la Coopération technique

dans l'« Educateur » N° 34 du 10 novembre 1972. Il s'agissait de demander un matériel didactique, prêt à l'emploi, sur le tiers monde, matériel à expérimenter dans nos classes pendant trois mois. Ce matériel sera prêt en février pour les degrés inférieur et moyen.

Collègues, si vous ne l'avez pas déjà fait, demandez-le sans tarder à l'adresse suivante, en vous référant au numéro de l'« Educateur » mentionné ci-dessus :

Service d'information du délégué à la Coopération technique, Département politique fédéral, Eigerstrasse 73, 3003 Berne.

Veillez indiquer vos nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, degré scolaire et nombre d'élèves de votre classe.

Des collègues ont préparé ce matériel pour vous et pour l'information intelligente de nos élèves ; ils ont besoin de votre avis.

J. V., un collègue qui se sent concerné par le tiers monde.

Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique

Diplôme fédéral N° 1

Un nouveau cours débutera le 12 septembre 1973. Concours d'admission : avril-juin 1973. Les inscriptions doivent être adressées au Service des sports de l'Université de Lausanne et de l'EPFL, 11, route Cantonale, 1025 Saint-Sulpice, jusqu'au 1^{er} mars 1973, tél. (021) 25 06 36.

Histoire de l'éducation physique et du sport

Le prochain Séminaire international aura lieu non pas en Hollande, mais à Zurich (Suisse), du 11 au 14 juillet 1973. Langues officielles : français, allemand, anglais. Nombre de participants limité.

Outre les historiens, toutes les personnalités et toutes les collectivités (facultés, instituts, départements, centres, autorités,

écoles, fédérations, etc.), qui s'intéressent à ce domaine de l'histoire des civilisations, peuvent adhérer à l'Association internationale d'histoire de l'éducation physique et du sport. Celle-ci organise des séminaires, des stages, des colloques, etc. Elle collabore régulièrement avec les universités, les organismes des sciences historiques et avec les organisations de l'éducation physique et du sport (CIEPS/UNESCO, FIEP, ICHPER, etc.). S'adresser à L. Burgener, professeur, CH - 3012 Berne, Gesellschaftsstrasse 81.

Association Sablier suisse

Aux collègues de tous les degrés

Un atelier de travail aura lieu le mercredi 7 mars 1973, à Neuchâtel, à l'école catholique, Maladière 1, à 15 heures.

Tous les collègues intéressés (venant d'un autre canton également) sont cordialement invités.

Le comité

P.S. Chacun est prié d'apporter tout document intéressant, afin qu'un échange d'expériences puisse être fait.

S'exprimer, lire

Monsieur le rédacteur,

Nous avons pris connaissance du compte rendu de M. Philippe Moser, paru dans l'« Educateur » N° 27, du 22 septembre 1972.

Permettez-nous de vous présenter quelques remarques :

1. La méthode « S'exprimer, lire » n'est qu'inspirée du Sablier ; elle ne peut être considérée comme une adaptation. Le texte ne nous jamais été soumis, en tant qu'auteurs canadiens ; des aspects importants du Sablier original n'ont pas été retenus.

2. Peut-on dire qu'elle est « adoptée » par la CIRCE alors qu'elle n'est expérimentée que dans le canton de Neuchâtel ?

3. L'IRDP dirige actuellement une recherche comparative de plusieurs techniques de l'apprentissage de la lecture. Il faudrait sans doute attendre ses conclusions scientifiques avant d'affirmer que « S'exprimer, lire » est bien adapté à la Suisse romande.

Gisèle Côté-Préfontaine.

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉS

La place de jeu idéale	106
Tiers monde	106
Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique	106
Histoire de l'éducation physique et du sport	106
Association Sablier suisse	106
S'exprimer, lire	106

ÉDITORIAL

Dans lequel il est question de littérature enfantine	107
--	-----

DOCUMENTS

L'école : ses fonctions, ses structures - Rapport du GROS	108
La courbe de Gauss	111

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Géographie de la Suisse	112
-------------------------	-----

DESSIN ET CRÉATIVITÉ

La publicité graphique	113
------------------------	-----

JAZZ

LA PAGE DU GREM

Gymnastique et pédagogie Freinet	124
----------------------------------	-----

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 12 au 23 février	125
-------------------------------	-----

LES LIVRES

Information professionnelle, pédagogie, psychologie	126
---	-----

Dans lequel il est question de littérature enfantine et des efforts persévérants d'un collègue (et de quelques autres).

Dans le beau volume de l'Encyclopédie de la Pléiade consacré à la littérature française, la littérature enfantine est qualifiée de marginale. Elle se retrouve, sous cette appellation, en agréable compagnie : littérature de colportage, roman populaire, science-fiction. Nous n'affirmerons pas, comme l'a fait un critique connu et apprécié, que les livres pour enfants ont cessé d'être, en littérature, des œuvres marginales : la question mériterait une analyse approfondie qui n'aurait pas sa place ici. Contentons-nous de constater l'essor réjouissant de cette littérature, la faveur grandissante qu'elle rencontre, et, surtout, l'intérêt qu'elle suscite chez les enseignants. De plus en plus nombreux sont les maîtres qui pratiquent une pédagogie véritablement fonctionnelle de la lecture, entraînant leurs élèves dans les spirales de la Galaxie Gutenberg — Galaxie qui tourne encore fort bien, au rythme des rotatives. La technique de la lecture suivie figure, en bonne place, dans le programme romand ; les bibliothèques scolaires essaient un peu partout et, faute de pouvoir s'installer à demeure, les voici dotées de roues. La télévision, qui, somme toute, ne dédaigne pas le livre, nous offre des images du dernier Grand Prix international du livre pour enfants ; des collections nouvelles, aux directeurs éclairés, offrent aux enfants des ouvrages enrichissants pour l'esprit ; une exposition itinérante parcourt la Suisse romande, et 1972 fut l'année internationale du livre.

A nous, enseignants, de tirer le meilleur parti de cet environnement favorable. Développons chez nos élèves le goût de lire et la technique du bien lire, plus indispensable que jamais au moment où la pédagogie redécouvre l'autodidactisme longtemps méprisé en tant que technique d'apprentissage — et où s'annonce l'ère de l'éducation permanente.

A nous aussi de guider nos élèves dans leurs premières lectures ; de leur proposer un choix digne d'eux.

Dans ce domaine de la critique, des maîtres nous ont précédés qui, il y a trente ans déjà, se passionnaient pour ce que beaucoup ne découvrent que maintenant. Aujourd'hui, nous citerons M. Alexis CHEVALLEY. Son intérêt pour la littérature enfantine — et pour la littérature tout court aussi, d'ailleurs — lui a permis d'animer pendant plus de trente années une commission SPR dont on a trop peu parlé : la commission des lectures pour la jeunesse. On en connaît le « Bulletin bibliographique » qui, périodiquement, vient enrichir l'« Educateur » d'une véritable somme. Nombreux, sans doute, sont ceux qui ont su tirer parti de ce patient travail ; qui ont su faire bénéficier leurs élèves ou leurs enfants de l'effort persévérant de cette équipe de lecteurs assidus.

Alexis CHEVALLEY a voulu attendre que l'année du livre se terminât pour nous demander de lui trouver un successeur. Connaissant l'exquise modestie de notre collègue, nous avons préféré, plutôt que de dire ce que nous savions de lui, parler de ce qu'il aime, de ce qu'il a illustré et défendu.

En souhaitant qu'il veuille bien continuer, longtemps encore, à publier dans l'« Educateur » les critiques et comptes rendus que nous apprécions, nous exprimons à M. Alexis CHEVALLEY, président de la Commission des lectures pour la jeunesse, la gratitude de la SPR.

Bureau SPR.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :
Jean-Claude BADOUX, En Collonges,
1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 26.— ; étranger Fr. 35.—

L'école : ses fonctions, ses structures

Rapport du Groupe de réflexion sur les objectifs et les structures de l'école (GROS)

L'ÉCOLE ENFANTINE

La prise en compte de la période qui précède la scolarité obligatoire s'impose pour des raisons évidentes. Tout ce que l'on peut tenter au niveau de la scolarité obligatoire implique que l'on prenne appui sur ce qui se fait avant, de zéro à six ans. On ne considérera cependant ici que les deux années qui précèdent le début de la scolarité obligatoire, celles qui concernent les enfants de 4 à 6 ans. Cela ne signifie pas qu'il faille négliger de prendre en considération la période qui s'étend de la naissance à 4 ans. Elle doit l'être, par les familles d'abord, par les pouvoirs publics ensuite. La responsabilité de ces derniers est, aujourd'hui, particulièrement grande car on sait mieux que précédemment l'importance de la première enfance et l'obligation faite à la société de lui accorder la plus grande attention. Cela constituera désormais une charge permanente pour les responsables de l'éducation publique, charge qui devra être assumée partout, dans chaque canton, dans chaque commune.

Les raisons psychologiques

Si la période de zéro à quatre ans semble cruciale pour la formation aussi bien des aptitudes que de la personnalité de l'enfant, dans la période qui suit, celle de 4 à 6 ans, le développement de l'enfant continue à être très rapide et requiert, de ce fait, des soins particulièrement attentifs. Les données les plus récentes de la psychologie montrent que ce développement se produit à la faveur d'un double processus : la maturation et l'apprentissage. L'enfant grandit en raison des forces qu'il porte en lui-même et qui, se manifestant, attestent la part que les données biologiques jouent dans ce développement. Cependant l'individu ne peut se développer qu'en agissant ; il faut dire que des agents extérieurs sollicitent son activité. S'ils sont présents au bon moment, les activités constructrices se produisent et la maturation se fait de manière heureuse. S'ils sont absents, cette maturation est, ou stoppée ou fâcheusement différée. Le milieu joue le rôle de stimulateur, ce milieu étant composé non seulement d'objets de tous ordres, mais aussi d'autres enfants et d'adultes avisés. La famille a pu constituer un tel milieu.

Aujourd'hui elle l'est moins que jadis pour deux raisons. D'une part, elle offre un environnement parfois moins stimulant pour l'enfant que ce n'était le cas précédemment et, le plus souvent, moins riche en relations interindividuelles et « intergénérationnelles ». D'autre part, les exigences du monde moderne sont telles que les stimulations aux premières activités humaines doivent être plus abondantes et plus intenses que par le passé afin que la maturation des pouvoirs soit, elle-même, plus riche et mieux assurée. La famille, même la mieux nantie, risque dès lors de ne pas fournir aux enfants le milieu aidant le plus favorable dont ils ont besoin.

Le développement de l'enfant se fait par étapes — les stades de Piaget — et à chacune d'entre elles l'enfant doit recevoir la stimulation appropriée pour la maîtriser et la dépasser. Cela implique que soient placées, auprès des enfants, des personnes compétentes capables de déceler les périodes sensibles et de pourvoir aux besoins correspondants. Une telle attention prêtée au développement de chaque enfant doit permettre aussi que soient décelés, à temps, les troubles du développement physique, sensori-moteur, intellectuel ou affectif. L'école enfantine aura, à cet égard, la tâche d'apporter aux enfants-problèmes une aide spécifique qui, survenant au moment opportun, assurera d'autant mieux le succès des éducations compensatrices ou thérapeutiques.

Les raisons sociales

Si, comme on le sait, le milieu socio-culturel dans lequel évolue l'enfant joue un rôle capital dans son développement et que ce rôle est particulièrement important dans la petite enfance, il s'ensuit que c'est faire œuvre de justice sociale que de tout mettre en œuvre pour assurer à l'enfant, dès cette période, les occasions de son épanouissement le meilleur. L'école enfantine pourra ainsi jouer un rôle compensateur en fournissant, aux moins favorisés, toute l'aide à laquelle ils ont droit. Les inégalités qui peuvent marquer certains enfants ne sont pas, d'ailleurs, que d'ordre socio-culturel. Il en est d'autres, comme celles qui concernent l'habitat (ville ou campagne), dont il faut aussi

tenir compte. L'école enfantine ainsi s'impose partout, aussi bien dans les banlieues des villes que dans les villages de haute montagne.

L'évolution relativement récente du statut de la femme doit aussi être prise en considération. Celle-ci, en effet, tend de plus en plus à ajouter une activité professionnelle à ses responsabilités traditionnelles de maîtresse de maison. Moins disponible dès lors pour vaquer à ses fonctions de première éducatrice, elle doit être relayée par des spécialistes de l'éducation.

Le statut de l'école enfantine

Depuis fort longtemps, des crèches et des jardins d'enfants accueillent les jeunes enfants dans certaines régions. On estime actuellement que ces institutions doivent être officialisées partout où cela n'est pas encore le cas.

L'école enfantine doit être ouverte à tous les enfants, de tous les milieux et de toutes les régions du pays, et cela dès l'âge de 4 ans.

La fréquentation de l'école enfantine doit être, bien entendu, gratuite.

L'école enfantine deviendrait ainsi obligatoire pour l'Etat mais, cependant, facultative pour les parents. Cette dernière disposition confirmerait que les pouvoirs publics entendent laisser à la famille les prérogatives les plus étendues en matière d'éducation. Ils ne prétendent pas se substituer à elle mais, bien davantage collaborer avec elle et lui apporter toute l'aide qu'elle est en droit de recevoir. L'école pourra aider les parents à prendre toujours mieux conscience de leurs responsabilités éducatives ; elle pourra aussi les conseiller utilement. De la sorte, l'école et la famille, opérant de concert, pourront, l'une et l'autre, remplir de mieux en mieux les rôles spécifiques qui leur sont dévolus.

On peut se demander enfin si la dénomination d'« école enfantine » à laquelle on s'est arrêté est la meilleure qui soit. On aurait pu, par exemple, lui préférer celle de jardin d'enfants. Si « école enfantine » a prévalu c'est que l'on a craint que « jardin d'enfants » n'ait encore une connotation quelque peu négative bien qu'en plusieurs endroits l'on s'emploie à créer des jardins d'enfants fort bien équipés et dirigés par un personnel hautement qualifié.

La dénomination « école enfantine » n'est pas entièrement satisfaisante non plus. Il ne faudrait pas, en tout cas, qu'elle puisse laisser s'accréditer l'idée que les enfants qui la fréquenteront seront soumis à des entraînements scolaires abusivement précoces et, partant, nocifs.

Les contenus et les méthodes

Le contenu de l'école enfantine, par rapport à celui de l'école du premier degré qui lui fait suite, a un caractère essentiellement propédeutique. Il prépare les enfants à aborder, en temps opportun et dans les conditions les plus favorables, les apprentissages proprement scolaires comme la lecture ou le calcul.

Au plan physique, c'est toute l'activité sensori-motrice qu'on envisagera en priorité, en faisant en sorte que l'enfant puisse agir autant qu'il le désire et qu'il ait aussi toute la détente dont il a besoin.

Au plan social, on pourvoira à la socialisation de l'enfant par des activités de groupes qui, suscitant sa décentration, lui permettent de prendre conscience de son identité et contribuent à la maturation des conduites sociales et morales comme à celle des processus intellectuels.

Au plan verbal, relié au précédent, la possibilité doit être abondamment offerte aux enfants de s'exprimer par la parole, cette expression, liée aux premières maturations intellectuelles, étant un des agents de la conceptualisation. L'école a en effet pour tâche d'assurer une certaine homogénéisation verbale qui permette les échanges sociaux et culturels et prépare les acquisitions ultérieures. Cela concerne aussi bien les enfants francophones que ceux qui ne parlent pas le français. Les premiers, issus de milieux très divers, apportent à l'école les « langues » propres à ces milieux, langues auxquelles l'école imprimera une certaine normalisation. Les seconds doivent apprendre le français pour tirer le meilleur parti possible de leur fréquentation de l'école publique.

On pense que l'organisation de classes spéciales recevant, pour un temps, des non-francophones ne s'impose pas pour de jeunes enfants et que, dans toute la mesure du possible, il faut accueillir les enfants étrangers dans les classes normales pour qu'ils y acquièrent la langue française dans un contexte significatif. Deux problèmes subsistent cependant. Le premier porte sur l'accueil d'élèves plus âgés qui risquent de ne jamais acquérir les bases du français écrit sans un rattrapage pédagogique approprié. Le second concerne le retour des enfants étrangers dans leur pays d'origine. Des mesures pourront être prises, de cas en cas, pour assurer à ces enfants une éducation en harmonie avec celle de leurs parents et de leurs compatriotes.

Une part très grande doit être réservée aux activités spontanées et créatrices, à tout ce qui stimule la curiosité intellectuelle et l'esprit de recherche puisque

c'est par ces activités surtout que l'enfant se crée le mieux lui-même et qu'il se révèle le plus nettement à ses éducateurs.

Au fur et à mesure que les enfants grandiront, on pourra leur proposer des exercices qui, sans être scolaires au sens strict du terme, prépareront de plus en plus les acquis ultérieurs, ceux, notamment, de la lecture, de l'écriture et du calcul.

L'école enfantine, en accord avec l'enseignement du premier degré, veillera à assurer à l'enfant une transition harmonieuse entre les deux types d'enseignement. Ces deux écoles, sachant que les enfants sont divers et évoluent à des rythmes différents, doivent faire preuve de la plus grande souplesse. Elles doivent, d'une part, admettre que certains enfants, rares il est vrai, mais bien réels cependant, puissent, à l'école enfantine déjà, être mis à l'apprentissage de la lecture. Elle doivent aussi fournir à tous ceux qui présenteraient des déficiences l'aide particulière dont ils ont besoin. En retardant, si nécessaire, le début des apprentissages proprement scolaires, on évitera à certains enfants des expériences traumatisantes.

Le changement recèle cependant quelque chose de positif. Le fait, pour l'enfant, de passer de l'école enfantine à l'école du premier degré doit avoir pour lui une valeur promotionnelle.

En ce qui concerne les méthodes, disons seulement qu'elles doivent être les plus naturelles possible assurant la transition la meilleure entre la famille et l'école. Elles doivent — et c'est un truisme de le dire — se fonder sur l'activité de l'enfant et tenir compte des besoins propres à chacun. Une place sera faite aussi bien au travail individualisé qu'aux activités de groupes qui en sont le complément obligé.

L'on se souviendra que l'école a une aide à apporter aussi bien aux enfants qui sont « trop seuls » à la maison qu'à ceux qui, dans cette même maison, sont « trop peu seuls ».

Les enseignants

Plus les enfants grandissent moins la distance psychologique qui les sépare de leurs éducateurs est significative. C'est dans son tout jeune âge que l'enfant est le plus éloigné des adultes et que les risques d'incompréhension et d'erreurs éducatives sont les plus grands. Il importe, en conséquence, que tous ceux auxquels se trouve commis le soin d'éduquer les enfants de l'école enfantine, reçoivent une préparation psycho-pédagogique particulièrement poussée et pério-

diquement renouvelée. C'est ici le lieu de redire que les qualifications requises des éducateurs de la petite enfance sont telles qu'elles interdisent toute hiérarchisation des fonctions pédagogiques par rapport, par exemple, aux degrés d'enseignement.

L'ÉCOLE DU PREMIER DEGRÉ

1. L'objectif et le contenu de l'école du premier degré

L'école du premier degré aura un double objectif : instruire les élèves relativement aux savoirs et aux savoir-faire de base et les ouvrir au monde en général, celui de la nature, de la culture et des relations sociales.

A propos des savoirs de base que sont la langue maternelle, la mathématique et la première langue étrangère vivante, le programme sera le même pour tous les élèves. Ceux-ci devront pouvoir tous atteindre, en ces matières, les mêmes objectifs. Cela implique que l'on donnera à chacun des moyens d'étude conformes à ses propres aptitudes. Cela suppose aussi que, selon les circonstances et selon la force des élèves, on puisse approfondir, de diverses manières, ces études fondamentales.

En ce qui concerne l'ouverture au monde et aux autres, ce sont surtout aux disciplines dites d'éveil et aux disciplines créatrices qu'on recourra.

Les premières englobent, avec la géographie, l'histoire et les sciences naturelles, tout ce qui se rapporte à l'environnement. Elles servent, non seulement à instruire l'élève, mais aussi, par le dialogue qui s'instaure entre lui et son milieu de vie, à le révéler à lui-même. Les secondes, les activités créatrices, groupent le dessin, les activités manuelles de tous ordres, le chant, la musique et les activités corporelles comme la rythmique ou la gymnastique.

Toutes ces activités, caractéristiques de l'école du premier degré, font de cette école « non différenciée » un lieu particulièrement riche en stimulations multiples qui, d'une part, doivent assurer l'instrumentation de base de tous les élèves et, d'autre part, contribuer à la révélation comme à la première maturation de leurs pouvoirs, pouvoirs de l'intelligence et de la sensibilité, ceux du corps et ceux, aussi, qu'impliquent les relations sociales.

2. Les méthodes de l'école du premier degré

L'école du premier degré a donc pour tâche, à la fois, d'instruire et d'éduquer les élèves, et aussi, dès les premières

heures, de les observer et de pourvoir progressivement à leur auto-orientation.

Cette tâche, elle la réalisera en créant des classes hétérogènes dans lesquelles les différenciations internes auront pour but d'adapter la démarche pédagogique au niveau de maturation, aux aptitudes et aux goûts différents des élèves.

Dans une école qui veut offrir aux élèves les stimulations de tous ordres les plus riches tout en pourvoyant à leur formation la plus sûre, un maître responsable et polyvalent doit assurer à l'ensemble de l'ouvrage éducatif unité et cohérence. Dans certains cas, cependant, il pourra être fait appel à la collaboration d'autres maîtres pour certaines disciplines. Ces maîtres, travaillant dans une même classe, constitueront une équipe. La diversité de ses membres procurera aux élèves la diversité des influences humaines dont ils ont besoin. Par ailleurs, le travail en équipe apparaît comme le seul moyen offert actuellement aux enseignants pour faire face aux exigences accrues de leur profession.

L'enseignement pourra revêtir des formes diverses comprenant aussi bien l'enseignement collectif que le travail par groupes ou le travail individualisé. D'une manière générale cependant, l'enseignement proprement dit fera, de plus en plus, place à l'apprentissage. Le maître sera de moins en moins celui qui donne des leçons et, bien davantage, celui qui crée des situations d'apprentissage mettant l'élève en état d'apprendre par lui-même et, aussi, d'apprendre à apprendre. L'enseignement collectif aura un caractère essentiellement communautaire en ce sens qu'il sera l'occasion d'un dialogue unissant le maître à ses élèves et les élèves entre eux. C'est cependant à l'occasion du travail par groupes ou en équipe que les élèves apprendront le mieux à vivre en commun et à faire l'expérience de la décentration de soi qui, on le sait, est particulièrement importante aussi bien pour le développement de la pensée que pour l'apprentissage de la vie sociale.

Enfin une part importante du temps étant dévolue au travail individualisé, cela doit permettre à chaque enfant de progresser selon ses rythmes propres et selon sa nature. A ce propos, on souhaite que le temps au cours duquel l'élève travaille seul soit de mieux en mieux personnalisé en ce sens que l'élève, non seulement exécute individuellement un ouvrage, mais qu'il participe aussi à son choix et en assume l'entière responsabilité. Il convient aussi qu'une place importante soit faite à la créativité, à la possibilité laissée à l'enfant d'inventer en toute liberté et spontanément.

Dans ce contexte, le travail que l'élève pourra être appelé à faire à la maison prend un caractère nouveau qui le distingue des « devoirs à domicile » de jadis. On sait ce que ceux-ci peuvent avoir d'injuste socialement parlant puisque le milieu familial offre aux enfants des conditions de travail très inégales. En revanche, il semble normal que les enfants puissent continuer, à la maison, des travaux entrepris à l'école. Ce travail, cependant, devrait être libre. Il aurait, entre autres avantages, celui de maintenir un contact entre l'école et la famille, celle-ci étant tenue au courant des activités et des intérêts scolaires de ses enfants.

3. L'organisation de l'école du premier degré

Chaque élève, dans l'école du premier degré, doit pouvoir atteindre les objectifs assignés à cette école, mais il doit pouvoir y parvenir à son rythme, selon ses forces propres. Cela signifie que les études seront organisées de telle sorte que les élèves puissent se donner eux-mêmes des objectifs spécifiques et qu'ils soient en mesure d'évaluer constamment leur ouvrage. Cette manière de procéder donne à chacun la possibilité d'avancer de manière personnelle et permettrait, somme toute, de renoncer aux degrés scolaires traditionnels.

Elle contribuerait, entre autres, à faire disparaître le « doublage » scolaire. Si valable cependant que soit une évaluation faite, par chaque élève, de son propre ouvrage en fonction d'objectifs précis, cette manière de faire a besoin d'être complétée par d'autres évaluations qui, elles, impliquent la comparaison des élèves entre eux et leur situation au sein de l'ensemble auquel ils appartiennent.

Si la notion d'année scolaire semble perdre de son importance, on pense néanmoins que trois étapes de deux années doivent être envisagées au cours des six premières années scolaires : les divisions inférieure, moyenne et supérieure.

Au terme de chacune d'elles des bilans devront être établis selon des modes nouveaux qu'il faudra définir. Cela pose à nouveau le problème capital de l'évaluation du travail scolaire. Ces bilans auraient plusieurs objectifs. Ils devraient permettre aux élèves de se situer par rapport à leurs camarades de la même division. Ils devraient servir à informer les parents, encore que cette information n'en soit jamais qu'une parmi plusieurs autres de nature différente. Ils devraient enfin donner à l'école elle-même l'occasion d'évaluer son propre travail.

De toute manière, ces constats permettraient d'apporter à certains élèves l'aide supplémentaire dont ils pourraient avoir besoin. Les uns recevraient un appui particulier sur tel point précis et continueraient, sans autre, à poursuivre leur carrière scolaire. Les autres, qui devraient être peu nombreux si l'école fonctionnait normalement, seraient réunis dans des classes d'appui à faibles effectifs, susceptibles de leur fournir l'aide spécifique dont ils auraient besoin pour rejoindre, ultérieurement, le cours normal des études.

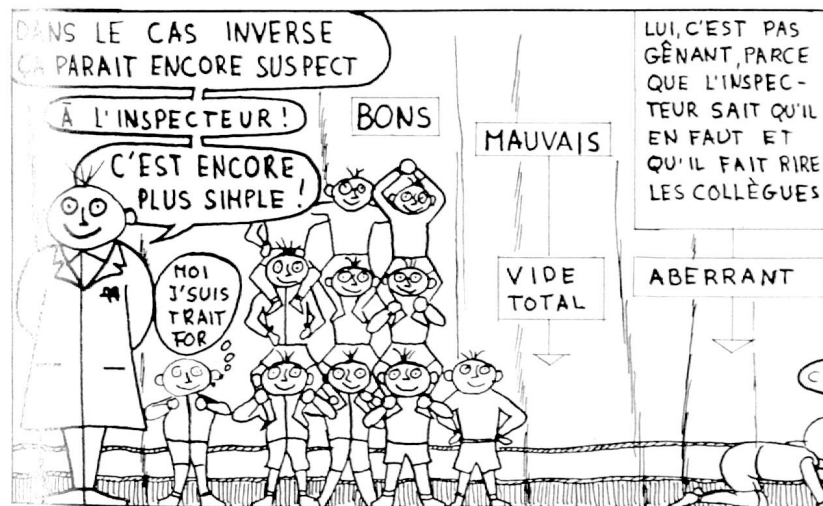
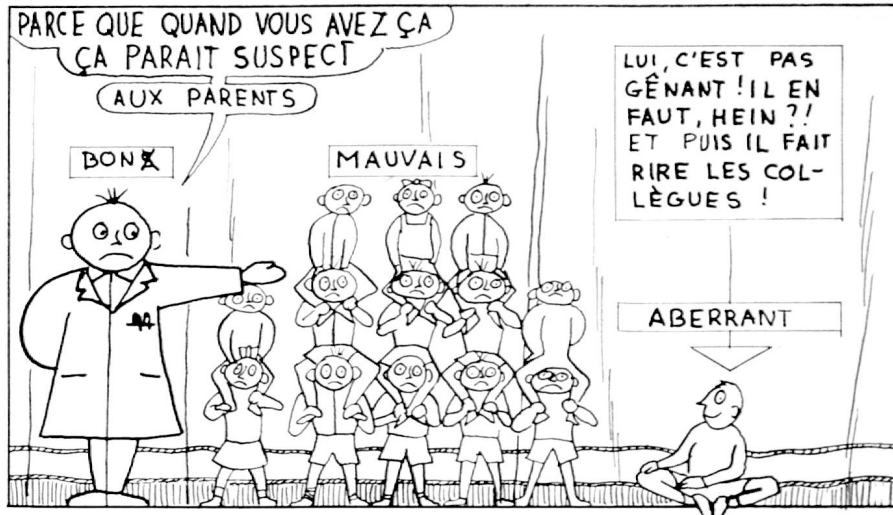
L'école ne peut pas négliger l'existence d'un certain nombre d'élèves marginaux : les élèves surdoués auxquels il faut donner l'occasion de progresser de manière « extraordinaire », et, ceux qui, présentant des déficiences marquées, ont droit eux aussi, à toute l'éducation qu'ils sont susceptibles de recevoir. En dehors de ces deux groupes, il faut tenir compte aussi des élèves inadaptés (instables, nervosés, caractériels) qui s'adaptent mal aux conditions scolaires habituelles et pour lesquels il faudra prévoir des traitements éducatifs spécifiques.

Il n'en demeure pas moins que l'école du premier degré s'emploiera à réduire le nombre de ces cas marginaux. Elle pourra le faire de deux manières au moins. D'une part, elle pourra modifier les normes relatives à la tolérance ou au rejet des éléments marginaux. D'autre part, elle créera des conditions éducatives propres à assurer la réintégration du plus grand nombre d'entre eux dans le circuit normal.

Au terme des six années passées dans l'école du premier degré, les élèves passeront dans une école d'un type différent, l'école du second degré. On souhaite qu'à l'occasion de ce passage toutes chances soient offertes à chacun de faire un nouveau départ.

Cela signifie, entre autres, que les maîtres du second degré commenceront par se faire une opinion personnelle et sans à priori, de chacun de leurs élèves. Ultérieurement, ils feront usage, avec prudence, des observations faites sur leurs élèves par leurs collègues du premier degré. Ces observations sont fondamentales. On veillera à les interpréter toujours de la manière la plus favorable à chacun. Les maîtres des deux degrés se concerteront pour échanger leurs avis sur les élèves que les premiers ont eu en charge et dont désormais les seconds ont la responsabilité.

D'autres extraits du Rapport du GROUPE seront publiés dans l'« Educateur » N° 7.



Géographie de la Suisse

Moyen d'enseignement - Ouvrages pour les maîtres

Le Service des moyens d'enseignement de l'IRDP et CORMEP (Commission romande des moyens d'enseignement primaire) ont été amenés à dresser l'inventaire des moyens d'enseignement de la géographie de la Suisse. Nous pensons que les renseignements contenus dans ce rapport sont de nature à intéresser le corps enseignant et nous remercions M. Adrien Perrot, chef de service à l'IRDP, de nous avoir permis cette publication.

Réd.

REMARQUES

1. Manuels, atlas, cartes, croquis

Certains moyens censés être connus de tous les enseignants, tels que la carte scolaire de la Suisse, éditée par Kümmerly et Frey, à l'échelle 1 : 500 000 ou les tableaux scolaires suisses de la maison Ingold à Herzogenbuchsee, ne figurent pas dans cette liste. Il en est de même des ouvrages de collection : Trésors de mon Pays (Editions du Griffon, Neuchâtel), ou encore Avanti, Silva, Mondo.

2. Films et clichés

La production de clichés pour l'enseignement de la géographie est extrêmement importante et les organes de diffusion, implantés un peu partout, sont nombreux. Il n'a pas été jugé utile, pour cette raison, de procéder pour le moment à un choix de séries à recommander. Chaque enseignant trouvera dans sa propre région les diapositives dont il a besoin. Quant aux films, nous ne signalons que pour mémoire la Centrale du film scolaire, à Berne.

A. MOYENS D'ENSEIGNEMENT POUR LES ÉLÈVES

1. La Suisse, ce qu'il faut en savoir. Berne, Kümmerly et Frey.

Cette publication contient quantité de renseignements sur la géographie, l'histoire et l'économie du pays. Elle est éditée chaque année et constitue, de ce fait, un complément utile aux manuels de géographie. Elle offre un tableau toujours actuel de l'état de la Suisse dans ses divers secteurs d'activité et de développement.

La brochure compte 80 pages de textes, tableaux statistiques, cartes, croquis et photos dont quelques-unes en couleurs. De format pratique et réduit (19 × 22),

elle est facile à consulter. De nombreux établissements scolaires l'utilisent déjà régulièrement.

2. Croquis de géographie. Série 53. La Suisse. Neuchâtel, Département de l'instruction publique, 1969.

L'enveloppe « Croquis de géographie. Série 53. La Suisse », contient 22 documents, dont 4 en couleurs. Neuf croquis muets en noir et blanc, aux échelles de 1 : 22 500 000, 1 : 500 000 et 1 : 1 000 000, permettent d'assurer l'étude de la géographie générale de la Suisse. Neuf croquis muets de régions, aux échelles 1 : 1 500 000 (carte synoptique) et 1 : 400 000, facilitent l'étude de la géographie régionale et donnent la possibilité de construire un assemblage de la Suisse, à l'échelle 1 : 400 000. Les quatre documents en couleurs (Nos 53.04, 06, 07 et 11) ouvrent des perspectives d'analyse de carte ainsi que de recherche de nomenclature. Le format des documents, simple ou double, légèrement inférieur au format A4, permet d'insérer ces derniers dans un dossier de format normal.

3. Géographie de la Suisse, fiches de travail. Fribourg, matériel scolaire cantonal, 1971.

L'enveloppe « Fiches de géographie » renferme 24 croquis dépouillés, de format A4, en noir et blanc, se rapportant aux principaux thèmes d'étude de la géographie de la Suisse. Ils sont accompagnés de 22 questionnaires, de même format, sur lesquels les élèves de 5^e et de 6^e année peuvent faire figurer leurs réponses. Bien que conventionnels, ces questionnaires font appel à l'observation, à la connaissance et à la lecture de la carte. Ils peuvent inciter l'élève à recourir aux manuels, atlas et documents. Des références renvoient, d'ailleurs, à l'ouvrage édité par le DIP de Fribourg « Géographie de la Suisse ». L'utilisation de l'ensemble aboutit à des travaux de

synthèse et le maître peut faire un choix dans la matière à disposition. Sur chaque questionnaire figure une mention concernant les points obtenus. Selon l'esprit avec lequel on considère cette indication, elle peut présenter un avantage ou un inconvénient.

4. Atlas pour les écoles secondaires. Première édition française (1960), établie en collaboration avec la commission officielle de l'Atlas par Kümmerly et Frey, éditions géographiques, Berne. En vente à la Librairie de l'Etat de Berne.

51 pages, dont 10 consacrées à la géographie de la Suisse. L'édition française de cet ouvrage date de 1960, ce qui explique que certaines cartes (Europe, Afrique) ne correspondent pas à la réalité actuelle. D'autre part, les échantillons de cartes et paysages caractéristiques figurant au début de l'atlas se rapportent tous au canton de Berne.

B. MOYENS D'ENSEIGNEMENT POUR LES CLASSES, GROUPES DE CLASSES ET COLLÈGES

1. Cartes

1.1. Carte nationale de la Suisse. Echelle 1 : 200 000. 4 feuilles sur papier ou sur syntosil, dont l'assemblage peut constituer une carte murale. Service topographique fédéral, Wabern - Berne.

Actuellement, seuls les fascicules 1 et 3 sont édités. Ils couvrent l'ensemble de la Suisse occidentale.

1.2. Carte murale en relief de la Suisse. Echelle 1 : 200 000. Relief Technik GmbH, Coire.

2. Reliefs

Relief de la Suisse, diverses versions. Echelle 1 : 500 000, 84 × 68 cm. Kümmerly et Frey, Berne.

Dans la même collection :

- Valais, Oberland bernois, Suisse centrale,
- Lac Léman,
- Grand-Saint-Bernard,
- Mont-Blanc.

3. Transparents

Transparents SSI. Carte scolaire de la Suisse en 8 feuilles. Echelle 1 : 500 000. Kümmerly et Frey, Berne.

Les titres des feuilles sont en allemand. (Suite à la page 120)

Editorial

Ce numéro tardif de la série 1972 de D + C propose deux approches de l'art de ce siècle qui ne sauraient s'exclure l'une l'autre, ni en exclure d'autres. Qu'est-ce que l'art? Autant de têtes, autant d'avis... Le tort a trop longtemps été de limiter ce concept à celui de «Beaux-Arts», ce que pourtant n'a fait aucun dictionnaire.

L'école cherche à se mettre en prise sur la vie quotidienne : l'étude de R. Pfirter se dans ce sens. Quelle manifestation de l'art graphique est mieux à portée de chacun que l'affiche placardée dans toute rue? De l'étude de celle-là sur le plan de la conception, du dessin, de la couleur à celle de son rôle publicitaire, et de celui des mécanismes de la société de consommation il n'y qu'un petit pas qui répond à l'inquiétude économique et sociale actuelle.

Démontrer un mécanisme ne suffit généralement pas pour en comprendre sûrement la marche : l'important est de le remonter pour vérifier si et comment il fonctionne. De même si l'école se limite à la discussion, ce n'est que verbiage qui bientôt déçoit le besoin d'activité pratique des élèves. La prise de conscience du problème s'affermi et s'approfondit par l'action personnelle. C'est ce que voudrait montrer G. Müller en proposant une certaine approche de l'abstraction. Peut-être Mondrian fait-il déjà vieux dans certains cénacles artistiques? Pour de nombreux novices sa démarche peut être une aide à pénétrer dans le monde de l'abstraction. Dans les milieux sociaux de nos élèves, combien sont familiers avec cet univers? Il reste que l'exemple donné pourrait facilement se transposer sur l'art de l'affiche.

Ceh.

La publicité graphique

1. Pourquoi l'étudier à l'école?

Pour E. Müller, « La pensée visuelle se fonde : 1. sur *l'imagination*, qui se développe en observant et en représentant le monde visible ; 2. sur le sens, propre à l'homme, des *arrangements optiques*, qui peut se développer par de judicieux exercices sur la forme et sur la couleur ; 3. sur le *comportement créatif*. Ces trois composantes mentales complémentaires imbriquées forment le fondement véritable de la *pensée visuelle* qui, sous cette forme, constitue le centre de gravité de l'enseignement du dessin et de l'éducation artistique » (cf. : « Visuelle Erziehung an Schweizer Gymnasien », in *Gymnasium helveticum*, N° 2/71).

Ce centre de gravité garde son entière validité mais doit aujourd'hui être élargi par une approche critique des *media*. Jusqu'ici, dans l'enseignement du dessin, la contemplation des chefs-d'œuvre servait à transmettre une impulsion créatrice, à former le goût, ou à situer les travaux des élèves. On doit de plus en plus chercher l'art aussi en dehors des musées et analyser des œuvres touchant la vue qui ne s'adressent pas seulement à une élite. Publicité, photo, cinéma, télévision, *design*, objets d'usage quotidien sont d'excellents sujets pour une étude qui peut être la recherche des mécanismes de manipulation publicitaire et la dissection des rapports économie-société.

2. Thèses de Hermann K. Elmer

2.1. Aucune théorie générale sur l'œuvre d'art ne justifie que soit exclu de notre intérêt spécifique un quelconque *medium* de communication.

2.2. L'art d'aujourd'hui enseigne l'identité fondamentale des produits esthétiques et « non esthétiques » (par exemple pop art, art paysan...).

2.3. En perdant son autonomie, l'œuvre d'art gagne en importance sociale. La fonctionnalisation de l'art amène un changement de sa compréhension.

2.4. Il n'y a aucune différence essentielle entre les fonctions de l'art actuel et celles des moyens « non esthétiques » de communication visuelle.

2.5. L'école doit tenir compte des *media* optiques ; quelle discipline est mieux qualifiée pour les étudier que l'éducation artistique ?

2.6. De manière générale, les *media* optiques agissent comme porteurs d'information multipliée, donc comme facteurs de manipulation. Il faut les aborder de manière critique. Précisément au sens de critique idéologique, car il est impensable que même une œuvre d'art reste indemne d'idéologies (cf. : « Meta-Sprache der Werbung — Analyse einer Doornkaat-Reklame », in *Visuelle Kommunikation*, Dumont-Aktuell, 1971).





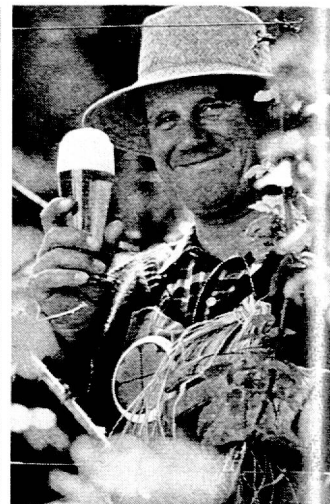
“hier passt Bier”



“hier passt Bier”



“hier passt Bier”



“hier passt Bier”

3. Dix thèses sur la publicité

3.1. La publicité imprègne notre cadre de vie. Celui-ci détermine notre comportement.

Nous sommes quotidiennement touchés par six mille à douze mille incitations publicitaires. Les enfants s'amuse à répéter les slogans de la télévision. Plus des trois quarts des recettes des éditeurs de journaux allemands viennent de la publicité.

3.2. La publicité s'opère par transmission de signes d'un émetteur à un récepteur.

Un certain choix de signes permet d'atteindre un certain groupe de population. Par analyse du marché, on entend une enquête sur le comportement de tel ou tel groupe.

3.3. Les *media* visuels conviennent particulièrement pour la publicité.

Ce que l'homme apprend vient pour 84% de la vue, 12% de l'ouïe, 3% de l'odorat, 1% du goût et du toucher. La publicité visuelle atteint la totalité de la population, qui est défavorisée par une formation critique insuffisante : les producteurs de signes se trouvent en face d'une masse analphabète en ce qui concerne le domaine des signes.

3.4. La publicité est d'autant plus efficace que le récepteur du message est persuadé que l'achat de la marchandise peut lui procurer plus que cette seule marchandise.

La publicité joue sans scrupule sur la peur de l'insécurité et le besoin de contact humain ou de considération sociale. Toute la quête de l'amour, toute l'imagination du bonheur sont asservis à la planification des ventes.

3.5. La publicité est une emprise, onéreuse et programmée, exercée sur les masses humaines en vue d'un profit.

Par l'illusion de nouveaux avantages, la publicité arrive à camoufler une baisse de

qualité (durée du bas nylon, d'une automobile...).

Il est stimulant de comparer les dépenses pour la publicité et pour l'instruction !

3.6. Pour qui n'a rien, une marchandise est moyen de vivre, pour le producteur, la vie compte comme moyen de promotion.

3.7. L'homme astreint au travail trouve sa « rédemption » dans la consommation.

La consommation est simulacre de paradis terrestre où il peut « se réaliser ».

3.8. Une publicité n'est pas bonne ou mauvaise selon sa forme plus ou moins réussie, mais selon les intérêts qu'elle recouvre.

La plupart des critiques partent de considérations morales ou formelles et ne sont généralement rien de plus que des spéculations esthétiques. La lutte contre le toc en publicité est totalement absurde.

3.9. La critique de la publicité ne peut traiter que de ses rapports avec le capital, dont elle dépend.

La publicité est auto-représentation. Articulation politique du capitalisme, elle montre aspirations et buts de vie de cette société.

3.10. La seule défense contre la manipulation est l'agitation.

Selon H. M. Enzenberger : « Manipulation : action concertée, action technique sur un matériel donné... Tout usage des media suppose une manipulation. Il n'y a ni écrit, ni film, ni émission non manipulés. La question n'est donc pas de savoir si les media sont manipulés ou non, mais par qui. »

Le premier pas d'une émancipation consiste dans la transmission de méthodes d'analyse, qui seules permettent le développement d'une « conscience critique ». Le consommateur doit être mis en mesure de déchiffrer le contenu des images et des textes, leur effet, et d'en vérifier les promesses. Il doit simultanément être éclairé sur leurs connexions motivant l'intérêt des

pouvoirs économiques. (Cf. : Klein et al., « Werbung im Unterricht, Unterrichtsmittel für den Lehrer », Munich 1971.)

4. Le manteau sérieux

Dans son étude sociologique de la mode (« *Kleider und Leute* », Fischer TB Nr. 82, 1967), René König parle de motivations contradictoires. Balançant entre exhibitionnisme et pudeur, l'individu voudrait à la fois souligner ses charmes et bénéficier de la sécurité due à la discrétion. Quelques bons exemples de moyens utilisés dans un monde confortable pour exciter le besoin d'achat se trouvent dans la publicité pour les manteaux d'hiver. A ce sont souvent grandes illustrations attractives sont associés des slogans rendus plus frappants par le caractère choisi. On y reconnaît des promesses correspondant aux aspirations du consommateur :

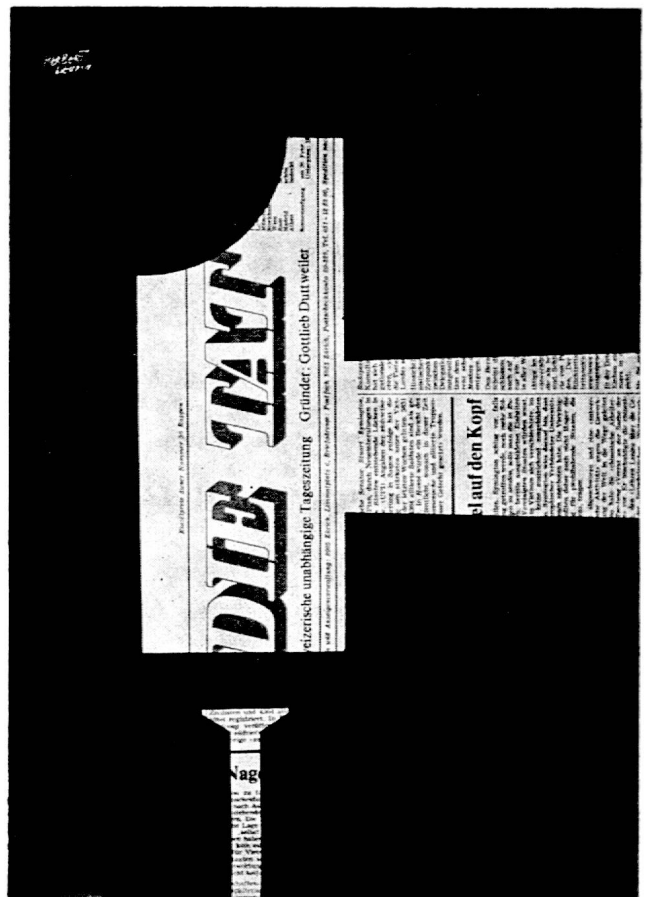
Nouveauté — Chacun souhaite apparaître à son prochain sous un jour nouveau : on change en changeant de peau ! Alors : « Dans mon nouveau manteau, je me sens comme un nouveau-né », ou « Une coupe qui rajeunit ! ».

Libération — La mode nouvelle permettrait de surmonter contrainte, oppression, insécurité : « Liberté de mouvement », « Aisance au volant », mais aussi beaucoup de formules creuses : « Une mode émancipée ».

Sécurité — « Dans l'hiver avec Trunso le vêtement vanté aide à la lutte contre un milieu hostile tandis que « le manteau sérieux » devrait donner ce caractère à qui le porte.

Divertissement — « Que faites-vous après-midi ? » suggère, tout comme « Une idée de Merkur » que la mode peut être un jeu apportant de l'inattendu dans le train-train quotidien.

Tous ces exemples révèlent d'innombrables problèmes non résolus qui touchent aux fondements de l'existence humaine.



5. Et maintenant... une bière

Le même modèle photographique est représenté dans quatre situations différentes : cuisinier du dimanche, pêcheur sportif, plâtrier-peintre d'occasion, jardinier amateur. Les moyens utilisés sont banals : dominance d'un axe vertical, composition générale bien lisible. On vise à toucher toute la gamme des goûts d'un large public de façon que chacun se sente concerné. Peu d'accessoires suffisent pour éclaircir chaque cas :

- tablier, toque de cuisinier, épouse souriante ;
- paysage de rivière, canne à pêche, vert idyllique ;
- pose de papier peint interrompue, bonnet de journal, doigts tachés ;
- chapeau de paille, raphia à la bretelle, vert exubérant.

Et, qui plus importe, l'homme satisfait, souriant, béat, ou à peine embarrassé, aux yeux toujours rayonnants, nous présente un plein verre de bière. Sur la poitrine de cet homme modèle, enfin, un badge vert et blanc avec un trèfle jaune éclatant qui ne saurait passer inaperçu.

Il existe d'autres compositions que celles reproduites mais toujours conformes à la même analyse. Tel le bon époux choisissant un programme TV avec sa femme ; ou le trombone à la cravate défaits et à l'air un peu trop noceur.

Conformisme, esprit moutonnier, quelque lassitude, et déjà on fait juste. Qui serait capable de résister ?

6. Edition de nuit pour têtes claires

Dans « Mythologies » (Seuil, Paris 1957), Roland Barthes démontre que certains messages revenant toujours avec les mêmes signes visuels sont retransmis. Le mythe apparaît quand le sens de ces signes devient formule vide, par conséquent inefficace. La fabrication des mythes publicitaires recourt au besoin déjà cité de sécurité, de personnalité, de confort, d'authenticité ou de promotion par la culture. En bref on pourrait peut-être parler de recherche du vrai, du bon, du beau.

Nombre de journaux suisses laissent voir ces tendances dans leur publicité. Le langage de l'image, simple, frappant, efficace signale aussi les qualités personnelles des auteurs. Il conviendrait d'entreprendre une analyse esthétique-formelle pour préparer le champ des interprétations, mais la place manque ici.

Bon — Le « Tages Anzeiger » qui se veut objectif le souligne avec un objectif d'appareil photographique. La chouette symbolise intelligence et attention, qualités auxquelles prétend la « National Zeitung ». Autre indice de qualité, la sûreté avec laquelle le marteau de la « Tat » enfonce un clou.

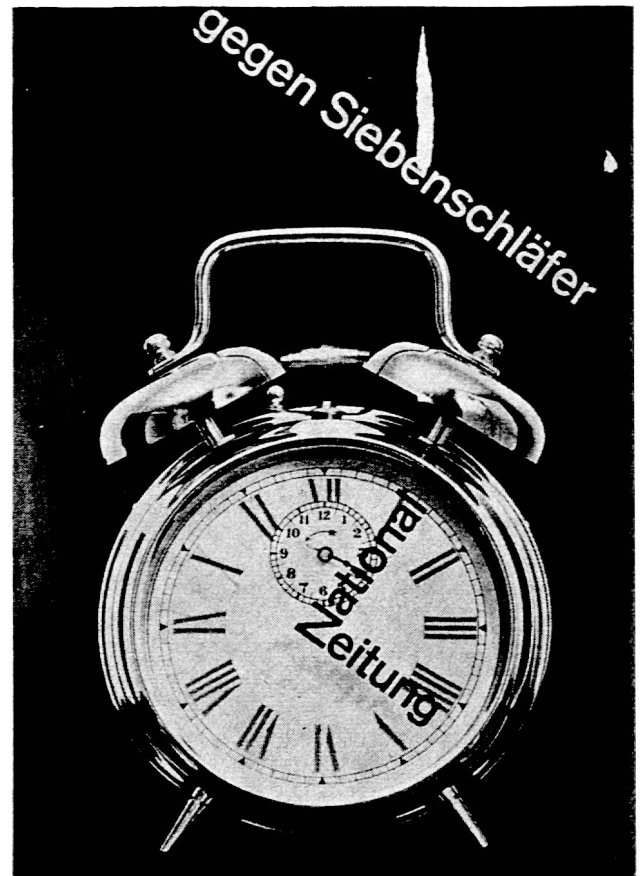
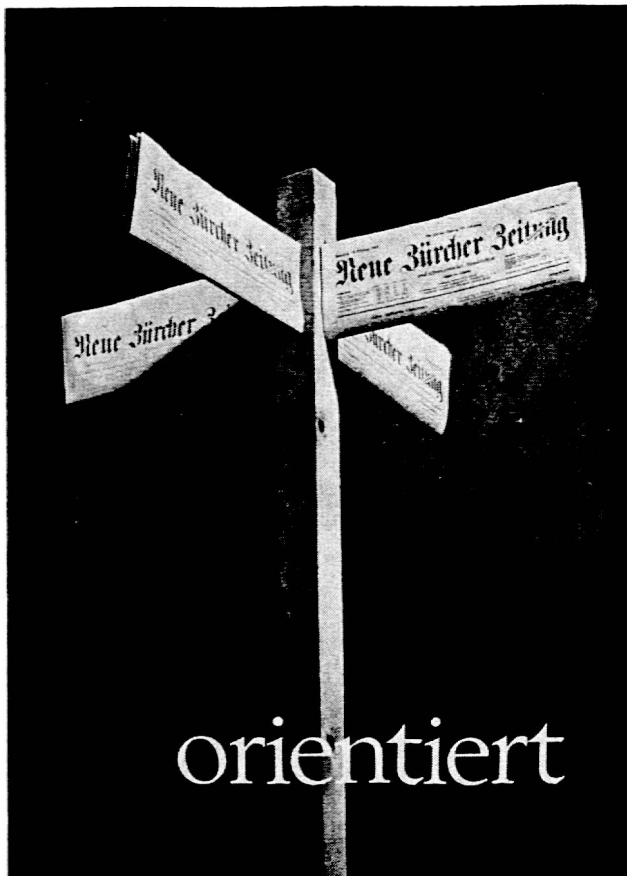
National — La croix blanche sur fond rouge formée par superposition de deux exemplaires de la « Tat » ne laisse subsister aucun doute sur l'effet auquel vise ce certificat. Même procédé de l'« Appenzel-

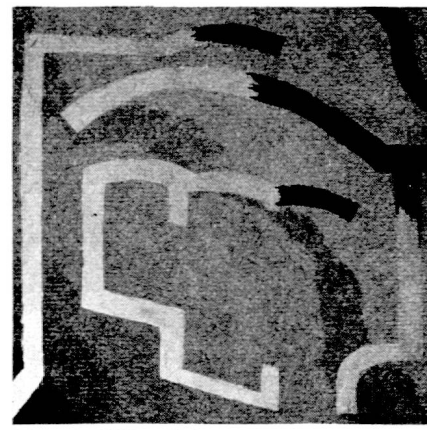
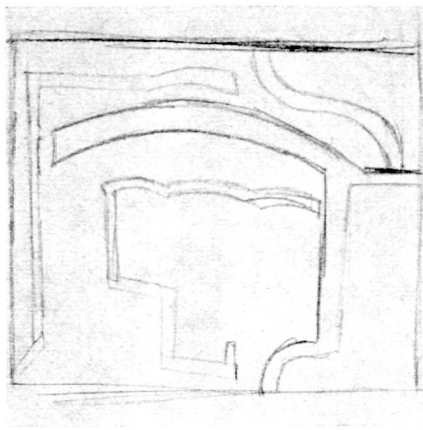
ler Zeitung » dont la cible et l'arbalète symbole de qualité suisse suggèrent un dépassement des frontières cantonales. La distanciation est plus marquée avec l'humour de l'« Emmentaler Tagblatt » coiffant sous forme de képi un demi-fromage rigolar et vantant « deux Emmentalois bien-aimés ». Une même bonhomie est exprimée par une grenouille météorologique suggérant que l'« Aargauer Tagblatt » apportant du réconfort quotidien représente quelque chose de constructif dans la presse.

Guide de vie — On comprend aussi comme présence réconfortante le poteau indicateur de la « NZZ » qui oriente hésitants et insécurisés. Sa sécheresse objective et sa prétention normative donnent une idée du contenu.

Prétention — Le réveille-matin de la « National Zeitung » se dresse contre les commodités de la tradition et suggère un contenu efficace contre l'assoupissement. Ou encore joue avec l'hypothèse d'un esprit éveillé. De semblables qualités sont attribuées au lecteur de l'« Aargauer Tagblatt » par un visage profilé sur une pleine lune affirmant « Edition de nuit pour têtes claires ».

Actualité — « La Suisse » joue sur la soif d'informations récentes : « ça barde » fait jeune, mais moins visuel que le slogan précédent « Actualité brûlante » avec la flamme vive et chaude jaillissant du même quotidien.





Série de l'élève Hofer, 14 ans.

7. Conclusion

Les thèses présentées au début de cette étude comportent des exigences inhabituelles à l'école. Celles des exemples 4 à 6 sont plus restreintes et ils peuvent être moyen d'initiation dans ce domaine. A l'opposé de l'approche esthétique-formelle de l'art ordinairement proposée dans l'enseignement spécialisé, *l'analyse du cadre de vie et des media fait sauter tout cloisonnement scolaire*, mettant ainsi les écoles en question aussi sur le plan de leur organisation. L'analyse des phénomènes sociaux au niveau de la communication visuelle ne peut être faite qu'avec la méthode du *projet*, ce qui implique :

- formes de travail coopératives entre enseignés et enseignants ;
- réalisation commune (projet, exécution, valorisation) ;
- prise en considération de situations réelles ;
- objectifs débordant les limites d'une seule branche ;
- solution interdisciplinaire des problèmes.

Les éducateurs artistiques suisses sont particulièrement désavantagés dans la maîtrise de cette tâche, ayant généralement reçu une formation exclusivement artisanale et artistique. De plus, seuls quelques cantons répondant au vœu d'une formation permanente, les maîtres ne peuvent recourir qu'à de malcommodes études autodidactiques. Et encore, pour ne pas capituler devant la complexité de problèmes étrangers, ne trouvent-ils quelque chance de réussite que dans une étroite collaboration avec des collègues de leur discipline ou d'une autre.

Rudolf Pfirter.

N. B. — La nature de ce texte et l'impossibilité d'utiliser tous les clichés m'ont contraint à certains ajustements en français.

Ceh.

La valeur d'une œuvre d'art se mesure-t-elle à sa non-abstraction ?

Quiconque a tenté, d'une manière ou d'une autre, de comparer des œuvres avancées de différentes époques, a compris l'exagération de ce titre. Plus quelqu'un attribue d'importance au naturalisme d'un tableau, moins ceux d'autres tendances ont de chance d'avoir quelque valeur à ses yeux. Cela se conçoit aisément : il y a chez tout un chacun une phase de développement où l'objectif du dessin est de représenter les choses comme il les voit. Pour diverses raisons qu'il n'y a pas à approfondir ici, beaucoup n'atteignent pas ce but, d'où un sentiment d'incapacité qui produit un *blocage psychique* rendant impossible l'acceptation de toute œuvre d'autre nature. Même une étude sérieuse des questions de forme et de couleur ne peut éveiller chez de nombreux jeunes une compréhension meilleure car l'aptitude leur manque de transposer dans un travail nouveau une situation comprise dans un exercice précédent.

Pour pouvoir compter sur le meilleur niveau de compréhension, chacun doit parcourir par ses propres moyens le chemin du figuratif à l'abstraction. Le jeune reconnaît alors que l'abstraction exige un engagement personnel plus grand que la simple restitution d'après nature, et par l'analyse de solutions analogues chez des peintres abstraits son jugement sera renforcé.

Les travaux reproduits proviennent d'une classe de 4^e du collège du Bäumlhof à Bâle, que j'enseignais pour la quatrième année. Le résultat aurait été effectivement meilleur un an plus tard, bien que les élèves aient eu le temps de se familiariser avec le langage de leur maître, ce qui est indispensable.

Phases du travail

Considérations du maître et travail de l'élève.

— La réussite dépend de la réalisation préalable d'un dessin d'après nature.

L'élève doit une fois encore choisir un motif, réaliser une observation précise, assurer la conduite du trait.

— La transposition d'un fragment de ce dessin exige le recul nécessaire pour surmonter le réalisme.

L'élève doit se rappeler les critères de l'agencement d'une surface en travaillant les formes ; renoncer sciemment à la couleur objective pour choisir des couleurs personnelles ; reconnaître l'influence des formes ouvertes ou fermées sur la technique picturale.

— La dernière étude ne doit retenir que les formes prédominantes.

L'élève inventorie les formes existantes ; utilise ou rejette celles-ci selon des critères non de réalisme, mais de qualité formelle ; éventuellement modifie les proportions ; si la composition l'exige, crée de nouvelles formes ; pèse la mise en couleur.

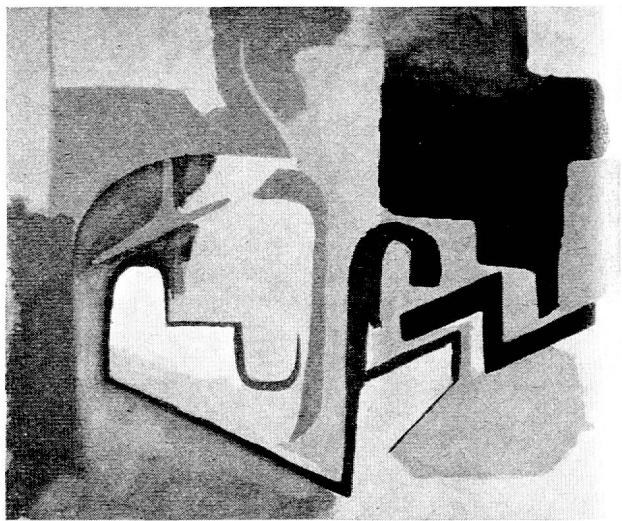
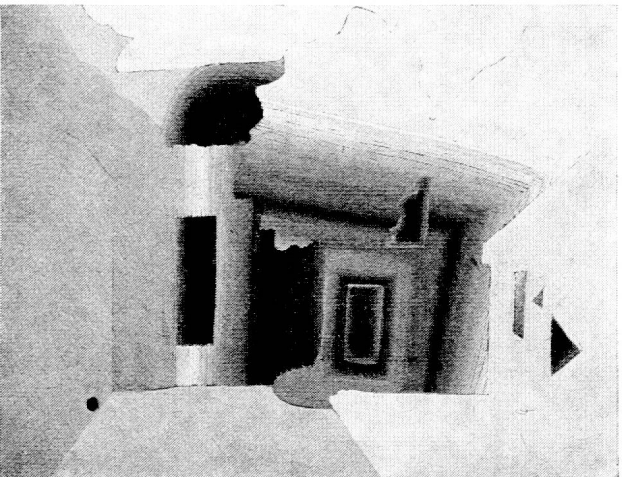
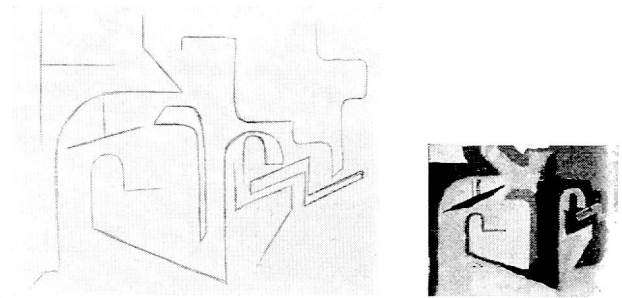
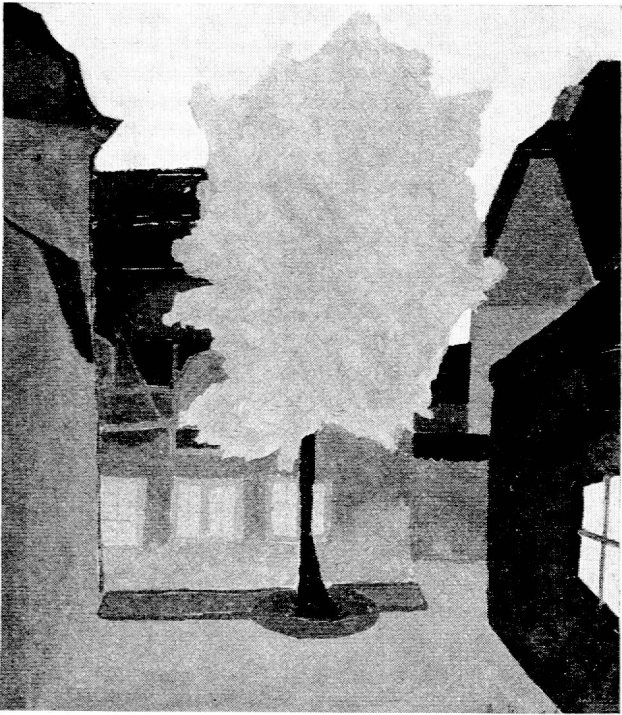
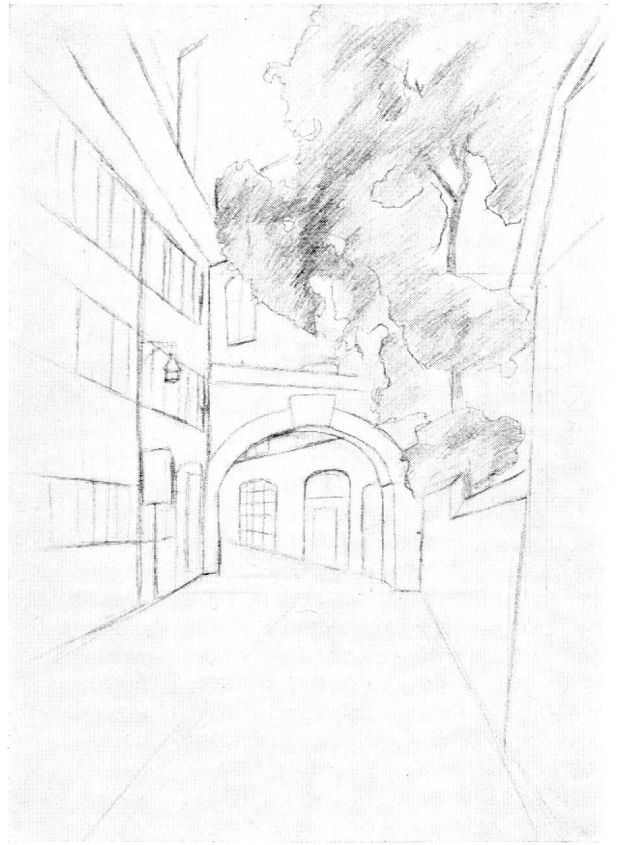
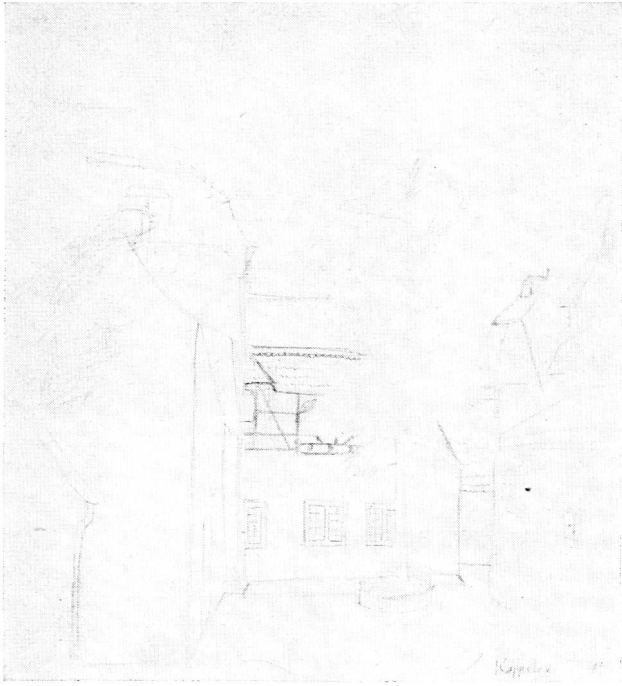
— Comparaison avec la démarche de Mondrian (on peut concevoir que l'œuvre de celui-ci serve au démarrage de la leçon).

Pour situer sa propre démarche, l'élève recherche les points où elle coïncide avec celle de Mondrian. Il cherche à déterminer le niveau d'abstraction où la transcription de l'objet n'est plus copie. Il tente d'exprimer verbalement et dans sa totalité la suite du cheminement de Mondrian.

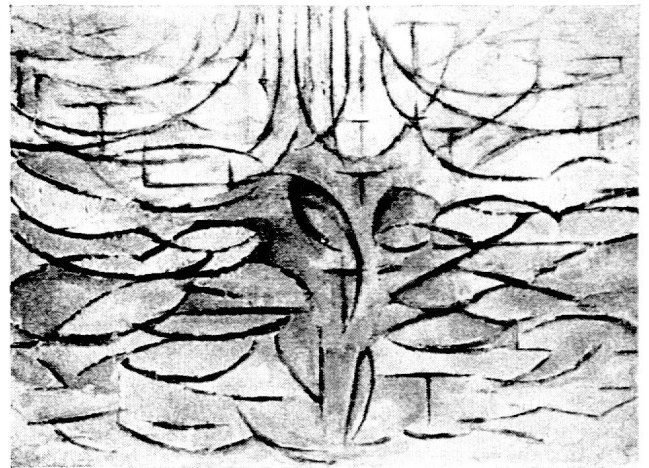
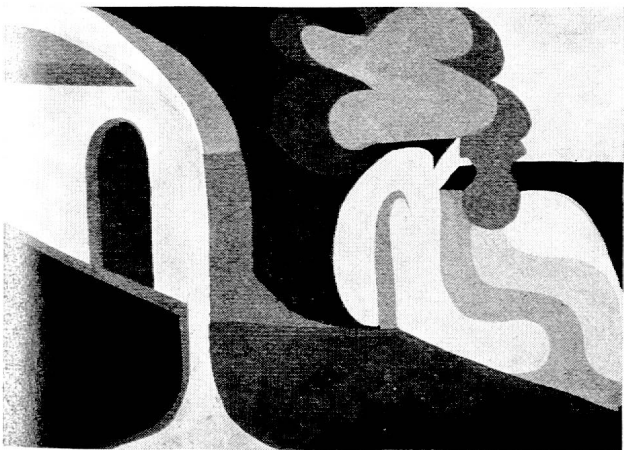
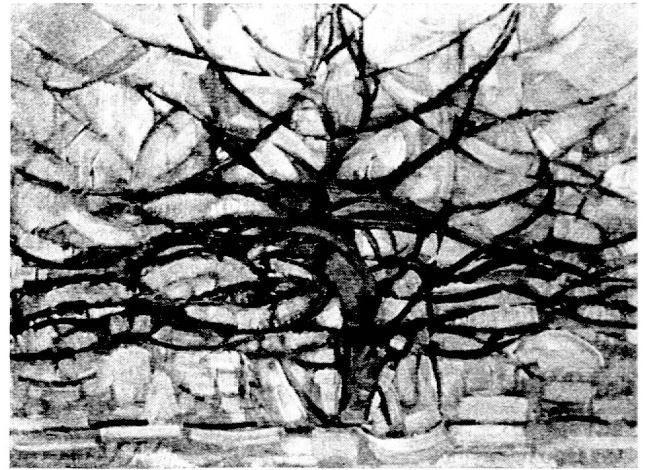
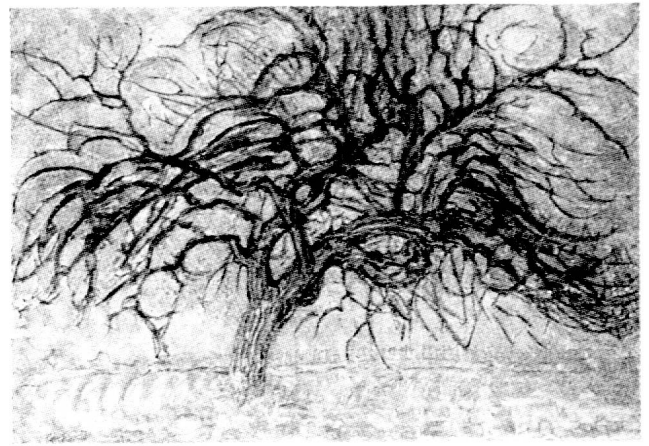
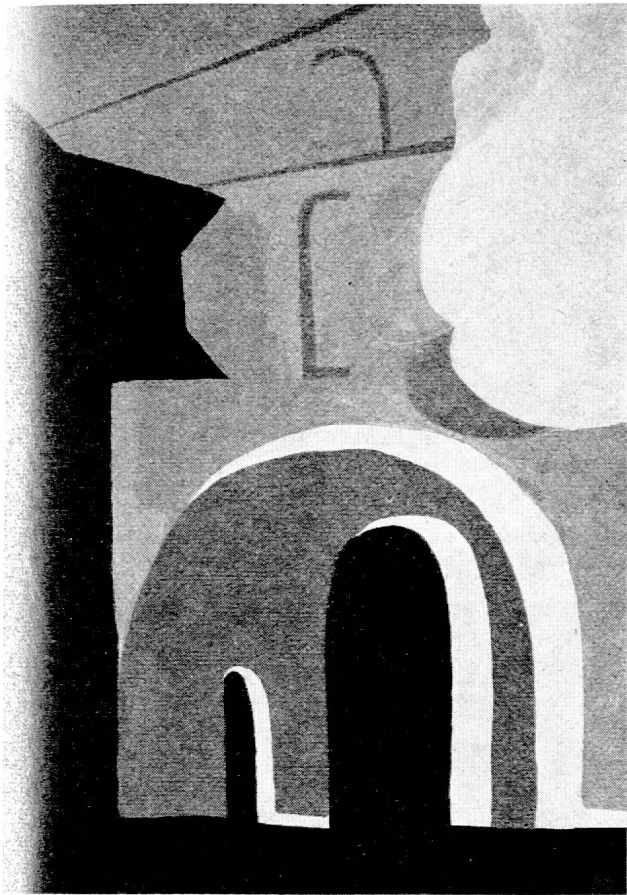
Remarques indispensables

— Aucun pas d'une quelconque phase du travail personnel de l'élève ne doit être imposé comme recette qu'il n'aurait pas lui-même élaborée. Toujours établir la situation, puis formuler les relations à l'ensemble du travail.

— On doit constamment rester clairement conscient que cette voie n'est pas la seule conduisant à l'abstraction, mais qu'elle a été choisie parce qu'elle reste



Séries des élèves Kontis, 14 ans (ci-dessus) et Kappeler, 14 ans (à gauche).



la plus proche de la représentation naturaliste.

— Il faut convaincre l'élève qu'il doit estimer son travail comme un exercice avec les agents plastiques qui lui permet de mieux comprendre les œuvres d'art.

— Les problèmes doivent être posés de façon que chaque raisonnement puisse être saisi et développé par les élèves. De leur âge et de leur ouverture à ces problèmes dépendent essentiellement réussite ou échec.

Georg Müller.

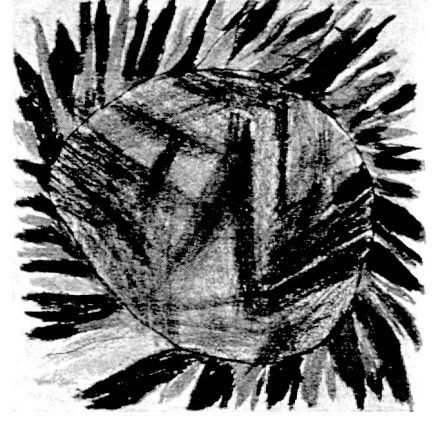
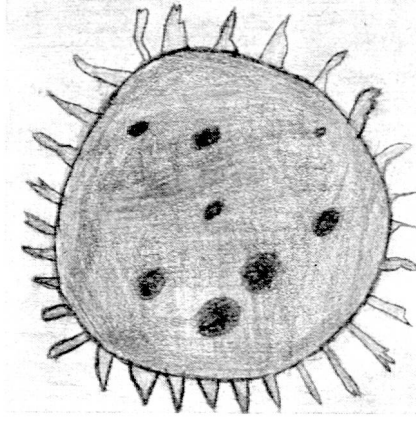
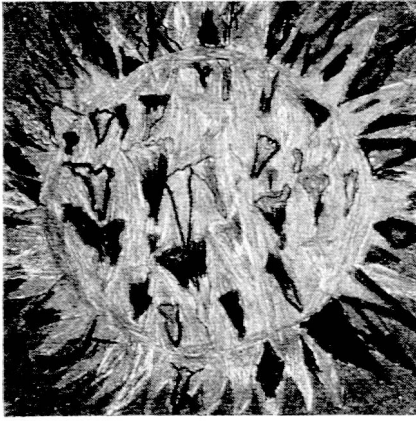
Etudes finales des élèves Fankhauser (à gauche, en haut) et Freppel (en bas).

Une série de Piet Mondrian (1872-1941) : *L'arbre rouge* (en haut), *Arbre gris* (au milieu), *Pommier en fleurs*. 1910-12.

Communiqué

Il arrive trop fréquemment que des numéros de D + C reviennent à l'expéditeur pour cause d'adresse périmée. Faute d'un avis de l'intéressé au soussigné, nous sommes dans l'impossibilité d'assurer par la suite une livraison régulière du bulletin. Merci d'en tenir compte.

Ceh.



Le Ciel

On sait qu'à l'occasion du prochain congrès biennal de la SSMD (**Neuchâtel, 24-25 mars 1973**) sera inaugurée la nouvelle exposition itinérante consacrée à l'expression artistique dans les écoles suisses.

Son thème, **Le Ciel**, est un de ces concepts lourdement chargés de sens multiples, donc tout empreints d'ambiguïté. L'énumération des propositions de travail parue ici même (D + C du 22.9.72), toute sommaire qu'elle ait été, illustre parfaitement que si l'on peut peindre ou dessiner firmament, astres, nuées, avions ou fusées, ou encore la cité des Elus ou le trône de Dieu, on ne devrait pas manquer d'ouvrir des discussions qui contribuent à développer le sens critique des enfants. Par exemple, dans l'esprit du premier article de ce numéro, on pourrait les envoyer enquêter sur le rôle du ciel dans la publicité des agences de voyages, sur celui des anges et des étoiles dans les vitrines de Noël, ou des nuages pour lancer un mobilier « de rêve », par exemple.

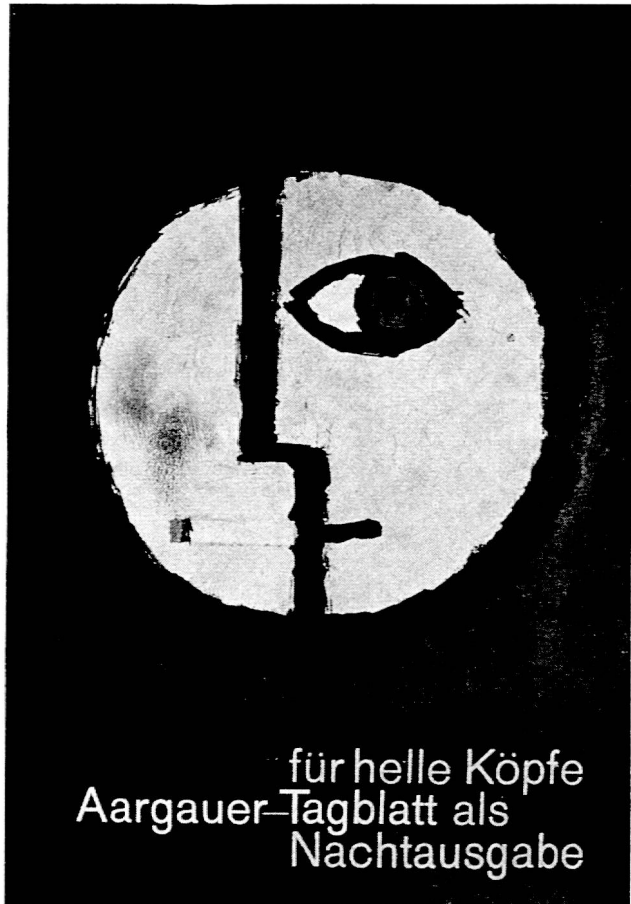
Autre thème d'exploration et de réflexion, la représentation « du » ciel au cours des âges : tables astronomiques des Indiens des Andes, paradis au Moyen Age, atmosphère des paysagistes hollandais, et, pourquoi pas ? paradis mouvants et factices de la drogue.

Certes, le visiteur ne trouvera qu'une partie de cela sur les panneaux de l'exposition. Mais la moisson sera assez riche pour que personne ne renonce à participer à la rencontre.

Ceh.

Le soleil — Compositions réalisées par des élèves de 4e primaire après une discussion sur la luminosité et la chaleur, les éruptions, les taches et le rayonnement solaires.

La lune — Exemple de l'utilisation d'un astre pour servir des objectifs commerciaux (cf. p. IV)



La SSMD souhaite que lors de vos achats vous favorisiez ses membres bienfaiteurs :

Couleurs ANKER : R. Baumgartner-Heim & Co - Neumünsterallee 6 - 8032 Zurich
 Courvoisier Sohn, Mal- und Zeichenbedarf - Hutgasse 19 - 4000 Bâle
 Encres et colles FEBEA : Dr. Finck & Co AG - 4133 Schweizerhalle
 Couleurs au doigt FIPS : Heinrich Wagner & Co - 8048 Zurich
 Fours à céramique, Tony Güller - 6644 Orselina
 Vernis et couleurs JALLUT S.A. : 1, Cheneau de Bourg - 1000 Lausanne
 A. Küng, Mal- und Zeichenartikel - Weinmarkt 6 - 6000 Lucerne
 Droguerie du LION D'OR, dpt Beaux-Arts - 33, rue de Bourg - 1000 Lausanne
 Couleurs PARACO : Pablo Rau & Co - Zollikerstr. 121 - 8702 Zollikon
 Produits BOLTA : W. Presser, Do it yourself - Gerbergässlein 22 - 4000 Bâle
 Racher & Co AG, Mal- und Zeichenbedarf - Marktgasse 12 - 8001 Zurich
 R. Rebétez, Mal- und Zeichenbedarf — Bäümleingasse 10 - 4000 Bâle
 Reproductions d'art D. ROSSET - 7, ch. Pré-de-la-Tour - 1009 Pully
 Schneider Farbwaren - Waisenhausplatz 28 - 3000 Berne
 Matériel d'enseignement F. SCHUBIGER - Mattenbachstr. 3 - 8400 Winterthour
 Schumacher & Co, Mal- und Zeichenart. - Mühlenplatz 9 - 6000 Lucerne
 Crayons J.B. STAEDTLER : R. Baumgartner-Heim & Co - 8032 Zurich
 H. Werthmüller, Buchhändler - Spalenberg 27 - 4000 Bâle

Argile, émaux BODMERTON AG - 8840 Einsiedeln
 Böhme AG, Farbwaren - Neuengasse 24 - 3000 Berne
 Fabrique de crayons CARAN D'ACHE - 1211 Genève 6
 Editions DELTA S.A. - 1814 La Tour-de-Peilz
 Editions et reproductions KUNSTKREIS - 6000 Lucerne
 Colles Ed. GEISTLICH Söhne AG - 8952 Schlieren
 Couleurs MARABU : Registra AG - 8055 Zurich
 Kaiser & Co, Zeichen- und Malart. - 3000 Berne
 Produits PELIKAN : Günther Wagner AG - 8060 Zurich
 S.A.W. SCHMITT - Affolternstrasse 96 - 8050 Zurich
 Crayons SCHWAN : Hermann Kuhn - 8025 Zurich
 Craies SIGMA : R. Zraggen - 8953 Dietikon
 SIHL, Papeteries zurichoises sur la Sihl - 8024 Zurich
 Cadres standard STRUB SWB - 8003 Zurich
 Couleurs TALENS & Sohn - 4657 Dulliken
 TOP-Farben AG - Hardstrasse 35 - 8004 Zurich
 Waertli & Co, Farbstifte en gros - 5000 Aarau

4. Atlas

4.1. Atlas de la Suisse. Service topographique fédéral, Wabern - Berne.

6 livraisons parues,
2 livraisons à paraître.

4.2. IMHOF, Edouard. - Atlas scolaire suisse pour l'enseignement secondaire. Lausanne, Payot (réimpression octobre 1972).

5. Géographie par l'image

Association suisse des enseignants. La géographie par l'image. Tome 3 : La Suisse. Version française 1971. En vente au Secrétariat de l'Association suisse des enseignants, Ringstrasse 54, 8057 Zurich.

203 photographies (aériennes, terrestres, prises de détail) en noir et blanc, couvrant l'ensemble de la Suisse. L'importance nationale ou régionale d'un phénomène géographique ou culturel, les besoins de l'enseignement et l'expressivité ou l'exclusivité d'un sujet ont contribué à déterminer le choix des photos. Les commentaires, groupés en un seul chapitre, placé au commencement de l'ouvrage, accompagnent chacune des vues retenues. Format de la publication : 31,5 × 23 cm.

C. OUVRAGES POUR LES MAITRES

a) Ouvrages recommandés

1. Publications du Bureau fédéral des statistiques, Berne.

2. Publications de la Guilde de documentation pédagogique de la SPR, Vevaux (fiches de l'UIG) :

109 Suisse, généralités

110 Jura

111 Plateau

112 Alpes

146 Silhouettes caractéristiques de villes suisses

156 Suisse : croquis panoramiques

3. Cahiers d'enseignement pratique. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

N° 64 : Navigation et aviation et Suisse. (Philippe Dubois)

4. La Suisse et l'Europe. Plaquette réalisée par une équipe rédactionnelle de la Commission jurassienne d'éducation civique européenne.

Cette plaquette démontre notre appartenance à l'ensemble européen. Par des schémas nombreux et des commentaires simples, les auteurs attirent l'attention sur les réalités d'interactions économiques de notre pays et de son continent. Ils n'ont pour ambition que de suggérer une recherche, que d'amorcer une réflexion, avec ou sans l'aide des maîtres. Ils se contentent de l'approche économique.

5. Géographie 5^e. (Centre d'information des instituteurs, Genève.)

3 séries de fiches, au total 57 fiches A4. Chacune est divisée en deux parties, soit une fiche-guide destinée à l'élève et une fiche-document à l'usage du maître, mais pouvant servir éventuellement de fiche auto-corrective. Les fiches sont conçues en vue de guider les élèves, afin qu'ils apprennent individuellement à utiliser la carte et divers manuels de géographie.

6. Tourisme en Suisse. Documents sur le monde N° 1, Centre neuchâtelois de documentation pédagogique, Neuchâtel.

31 pages de documents destinés à compléter l'information personnelle des maîtres. Le portefeuille rassemble un certain nombre de renseignements généralement dispersés ou difficiles à trouver dans les manuels scolaires.

7. Exercices à la carte du canton de Neuchâtel. Collection Géographie, N° 2. Centre neuchâtelois de documentation pédagogique, Neuchâtel.

16 pages d'exercices à résoudre individuellement ou par groupes lors de leçons d'observation, de concours, de contrôle.

8. L'économie suisse en 1971, avec des rapports sur 100 branches économiques. Bulletin publié par l'UBS, Département des études économiques.

123 pages. Les textes sont accompagnés de graphiques, tableaux statistiques, photos et d'un registre des branches économiques traitées, qui facilite grandement les recherches.

9. Economie nationale. Claude Dutweiler. Collection CCL, Lausanne.

48 pages. Publication revue, rajeunie et allégée d'une des premières brochures de la collection CCL (Cours commerciaux lausannois). Outre les analyses et les données nombreuses qu'elle renferme, cette publication contient encore des cartes, croquis, graphiques à compléter ou à établir.

10. Image aérienne de la Suisse. 200 photographies de la Swissair. Texte de Charly Clerc, Emil Egli, Peter Meyer, Edouard Imhof. Version française par Walter Marti. Edition Mühlrad, Zurich. 258 p.

11. CLOZIER, René (1964) Géographie de l'Allemagne et des Etats alpestres. Coll. « Que sais-je ? », vol. N° 1117. P.U.F., Paris, 128 p. 1^{re} partie, chap. II, La Suisse, p. 21 à 34.

12. Peter DÜRRENMATT. La Suisse. Collection Bibliovision. Editions Rencontre. Vente en exclusivité par M. Roger Charels, 24, rue Alphand, Paris 13^e.

Présentation en couverture classeur : 36 diapositives en couleurs, 50 × 50 mm et livre de 120 pages. Etude générale suivie des commentaires des photos. Traduction française de René Bovey, Théo Chopard, Georges Duplain et Georges Perrin.

b) Autres ouvrages

13. Genève. Le pays et les hommes. Etudes géographiques. 17 monographies avec 75 cartes, plans, graphiques, reproductions et photographies. Edité à l'occasion du Centenaire de la Société de géographie de Genève, 1958. 476 pages.

14. Bauer, Jean-Didier. La Suisse et la mer. Préf. d'Olivier Reverdin. Avec 40 photos et 18 fig. A la Baconnière, Neuchâtel, 1960. 264 pages.

15. Bavier, J.-B. et Bourquin, A. Défense et illustration de la forêt. Ouvrage publié par la Société forestière suisse. Avec 3 cartes, 32 pl. et 5 tabl. Payot, Lausanne, 1958. 271 pages.

16. Le canton de Vaud. Tableau de ses aspects, de ses ressources et de sa

population. Avec 20 cartes et 10 pl. Edit. La Concorde, Lausanne, 1952. 311 pages.

17. Boesch, Hans et Hofer, Paul. Villes suisses à vol d'oiseau. Introduction du conseiller fédéral Roger Bonvin. Version française de Jean-Pierre Porret. Avec 152 vues aériennes, 11 estampes de Matthieu Merian le Vieux, 23 fragments de la carte nationale, 57 esquisses et figures. Berne, Kümmerly et Frey, 1963. 252 pages.

18. Chammartin, Charles, Gaudard, Gaston et Schneider, Bernard. Fribourg. Une économie en expansion. Préf. de Jean Valarché. Avec 18 fig., 8 tabl., des pl. Lausanne, Centre de recherches européennes, 1965, 179 pages.

19. Gabert, Pierre et Guichonnet, Paul. Les Alpes et les Etats alpins. Coll. « Magellan », vol. N° 14. Cartes, fig., pl. P.U.F., Paris, 1965. 287 pages.

La Suisse. Troisième partie, chap. I. p. 145 à 213.

20. Laederer, Benjamin. Le canton de Fribourg. Der Stand Freiburg. Photographies de René Bersier. Coll. « Villes et pays suisses », vol. No 25. Edit. gén. Genève, 1964. 271 pages.

21. Reynold, Gonzague de. Cités et Pays suisses. Photographies de Jean Mohr. 2 vol. Lausanne, éditions Rencontre, réédition 1964. 384 pages.

22. Rieben, Henri, Gonvers, Jean-Paul et Iffland, Charles. Le canton de Vaud à la croisée des chemins. Avec 29 fig., 25 tabl. et 1 carte h.-t. Publication du Centre de recherches européennes. Ecole des HEC, Université de Lausanne, 1961, 190 pages.

23. Schmid, Walter. A la découverte du Valais. Adaptation française de A. Jaquemard. Avec 102 photos h.-t. de l'auteur. Lausanne, Payot, 1952. 192 pages.

24. Siegfried, André. La Suisse démocratie-témoin. Avec 19 cartes h.-t. Neuchâtel, La Baconnière, 1948. 238 pages.

25. Ammann, Hektor et Schib, Karl. Atlas historique de la Suisse. Avec une table explicative des matières, un index allemand - français - italien de la terminologie et 67 pl. de cartes, h.-t. Aarau, Sauerländer, 1958. 170 pages.

c) Ouvrages fondamentaux épuisés

26. Dictionnaire géographique de la Suisse. Publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et sous la direction de Ch. Kapp, M. Borel et V. Attinger. Nomb. ill., pl., cartes et plans. 6 vol. Neuchâtel, Attinger, 1902-1910.

27. Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Publié avec la recommandation de la Société générale suisse d'histoire et sous la direction de Marcel Godet, Henri Turler, Victor Attinger. Avec 22 131 articles, 6678 vignettes et 101 pl. h.-t. 8 vol. Neuchâtel, Attinger, 1921-1934. 5352 pages.

28. Dubois, Georges et Portmann, Jean-Pierre. Histoire géologique de la Suisse, servant de commentaire sur la beauté du pays et de ses montagnes, leur beauté de nature. Fig., cartes, pl. h.-t. Neuchâtel, Gymnase cantonal, 1955. 143 pages.

29. Fruh, Johann Jak. Géographie de la Suisse. Publ. avec l'aide de la Confédération suisse par la Fédération des sociétés suisses de géographie. Traduction française de Charles Burky. 4 vol. avec 590 fig., cartes, 13 pl. h.-t. et une carte hors série. Répertoire des noms géographiques, des auteurs et des matières, établi par Paul Dubois. Lausanne, Payot, 1937-1948. 1745 pages.

30. Laur, Ernest. Le paysan suisse, sa patrie et son œuvre. Conditions et évolution de l'agriculture suisse au XX^e siècle. Nomb. ill. Brougg, Union suisse des paysans, 1939.

31. Martonne, Emm. de. La Suisse. Tome IV, 2^e partie de la « Géographie universelle ». Chap. XXII-XXVI, p. 381-450. Nomb. fig., cartes et pl. Paris, A. Colin, 1931.

Les ouvrages mentionnés sous chiffres

26 à 31 sont à consulter dans les bibliothèques.

d) Ouvrages publiés en langue allemande

32. Käser, W. Geographie der Schweiz. Bern, P. Haupt, 1965. 203 p., 4 tabl. en couleurs, 58 photos, 162 dessins, 3 extraits de la carte nationale de la Suisse

33. Bär, Oskar. Geographie der Schweiz. Lehrmittelverlag des Kantons Zürich, 1971. 243 pages. Iconographie remarquable. Photos, cartes, croquis, dessins, tableaux statistiques, graphiques en noir et blanc et en couleur. La documentation relative à la Suisse romande est restreinte.

34. Gutersonn, Heinrich. Alpen. Geographie der Schweiz. Bd. II, 1. Teil: Wallis, Tessin, Graubünden. Mit 64 Abbildungen 16 Tafeln, 5 Kartenausschnitten, Quellen, Namenverzeichnis und Sachregister. Bern, Kümmerly & Frey, 1961. 440 Seiten.

35. Alpen. Geographie der Schweiz. Bd. II, 2. Teil: Waadt, Freiburg, Bern, Unterwalden, Uri, Schwyz, Glarus, St. Gallen, Appenzell. Mit 63 Abbildungen, 16 Tafeln, 6 Kartenausschnitten. Bern, Kümmerly & Frey, 1964. 440 Seiten.

36. Jura. Geographie der Schweiz. Bd. I. Mit 41 Abbildungen, 16 Tafeln, 3 Kartenausschnitten. Bern, Kümmerly & Frey, 1958. 260 Seiten.

37. Gutersonn, Heinrich. Landschaften der Schweiz. Forschung und Leben. Mit 54 Abbildungen, 16 Tafeln und Quellen. Zürich, Büchergilde Gutenberg, 1953. 220 Seiten.

38. Weiss, Richard. Häuser und Landschaften der Schweiz. Mit 233 Zeichnungen und Karten von Hans Egli. Erlebach-Zürich, Eugen Rentsch Verlag, 1959. 368 Seiten.

e) Cartes

40. Carte nationale de la Suisse. Echelle 1 : 500 000. Service topographique fédéral, Wabern-Berne.

IRDP — Service des moyens d'enseignement.

Commission romande des moyens d'enseignement primaires.



Exemple N° 30

Charlie Mingus and his Jazz Group :

« Gunslinging bird », novembre 1959. Anthologie CBS, page 57.

« C'est précisément parce que je joue du jazz que j'exprime toujours mon moi. Je joue ou j'écris ce que je ressens à travers le jazz. La musique est — ou a été — un langage des émotions. Qui-que-échappe au réel est incapable d'exploiter ma musique... Ma musique est vivante, elle parle de la vie et de la mort, du bien et du mal. Elle est colère. Elle est réelle parce qu'elle sait être colère. » (Charles Mingus, extrait d'une « Lettre ouverte à Miles Davis », in *Down Beat*, 1956.)

Contrebassiste virtuose, mais surtout compositeur, arrangeur et chef d'orchestre (et, à l'occasion, pianiste), Charles (dit « Charlie ») Mingus est avant tout un jazzman « engagé ». Naturellement impuisif, parfois même violent, il a toujours transposé dans sa musique son agressivité et toutes ses préoccupations intellectuelles — politiques, religieuses, sociales, raciales, professionnelles... Puissance, effet de choc, contrastes, spontanéité, importance exceptionnelle de l'improvisé, voilà qui pourrait définir son œuvre enregistrée, et cela dès la première audition.

« Toute une partie de ma musique, explique Mingus, vient de l'église. Quand j'étais gosse, la musique d'église était la seule que je pouvais entendre. C'est seulement quand j'ai eu huit ou neuf ans que j'ai pu entendre un disque de Duke Ellington à la radio. Mon père m'emmenait à l'église méthodiste et ma belle-mère à celle du Holiness. Mon père, lui, n'aimait pas ça. Dans ces églises, les gens entraient en transe, l'atmosphère était plus sauvage, moins inhibée que dans les églises méthodistes. Il y avait des instruments, ou jouait le blues, il y avait aussi ces dialogues faits de lamentations et de répétitions qui unissent les fidèles au pré-

dicateur. Mes sœurs et moi, nous formions un trio vocal. »

Philippe Carles,
extraits de « Jazz moderne »,
(éd. Casterman).

Exemple N° 31

John Coltrane with the Miles Davis sextet :

« Two bass hit », Newport 1968. Anthologie CBS, page 60.

Celui qu'une majorité de critiques et d'amateurs considère comme le plus grand jazzman depuis Charlie Parker — John William Coltrane — est né le 23 septembre 1926 à Hamlet, en Caroline du Nord. Musiciens amateurs, ses parents l'encouragèrent à étudier la musique.

Miles Davis le contacte pour faire partie d'un quintette dont la section rythmique est composée du pianiste Red Garland, du bassiste Paul Chambers et de son ami le batteur Philly Joe Jones. Cette unité demeurera dans toutes les mémoires comme l'une des plus révolutionnaires et des plus prolifiques des années cinquante, chacun de ses membres illustrant des conceptions neuves et faisant figure d'initiateur auprès des jeunes musiciens les plus audacieux.

En janvier 1958 il suit à nouveau Miles Davis, lequel s'est mis en tête de constituer un sextette avec, pour troisième voix mélodique, l'alto de Cannonball Adderley (qu'on présente alors abusivement comme « le nouveau Charlie Parker »). Cette formation visite en 1960 une Europe dont les amateurs abasourdis découvrent un Coltrane fort différent de celui auquel les disques les avaient habitués : un Coltrane tempétueux, agressif, jeté à corps perdu dans une sorte de descente aux enfers hallucinée, jusqu'à bout de souffle... Beaucoup crient au scandale, à la fumisterie, à la profanation.

Mais on dut bientôt déchanter : au lieu de corriger ce qu'on prenait pour ses défauts, il les laissa envahir et coloniser

son discours tout entier. Ce qu'on avait jugé être des effets parasites, voire d'involontaires ratages, s'avérait constituer l'essentiel de son art, manifestement reconnu par le saxophoniste comme son apport le plus original et le plus enrichissant. Aucun disque, hélas ! n'a conservé la trace de la nouvelle manière de celui qu'on n'appelait plus que « le jeune homme en colère ». C'est à l'occasion des apparitions du sextette en public que John se montrait le plus déchainé, bravant la fureur d'audiences frustrées de leurs chères habitudes. Aucun des vieux critères, en effet, ne pouvait être appliqué à cette tumultueuse agression sonore. Devant elle, il fallait bien que nous restions nus, désarmés, vulnérables. Nous nous sentions rejetés. Nous n'étions plus ni les complices ni les juges souverains de ce jazz, mais ses parias. Le swing, pour commencer, cet insaisissable swing qui avait servi de sésame et d'étalon à plusieurs générations d'amateurs soucieux de cerner la jazzité ultime du jazz, Trane semblait s'en soucier comme d'une guigne. Faisant fi de l'exigence de régularité rythmique, il voulait, eût-on dit, affoler le rythme toujours davantage, lui communiquer la transe où déjà s'enivraient les sons. En fait, c'était une façon nouvelle de swinguer qu'il définissait, dans laquelle toute relation directe à l'infrastructure du tempo était évitée.

Alain Gerber,
extraits de « Jazz moderne »,
(éd. Casterman).

Exemple N° 32

John Lewis + the Orchestra USA :

« Silver », 1964. Anthologie CBS, page 61.

Le « Modern Jazz Quartet », par l'orientation que John Lewis a voulu donner à sa carrière, se distingue des autres orchestres de jazz. En 1957, il a été

JAZZ

Exemples musicaux et commentaires choisis par Bertrand Jayet

invité à se produire au Festival de musique contemporaine de Donaueschingen. On l'a vu également se joindre, en tant que groupe soliste, à quelques-uns des orchestres symphoniques américains et étrangers les plus réputés, pour interpréter des œuvres de « Third Stream Music » (« troisième force » ou « troisième courant »), c'est-à-dire conçues pour être exécutées conjointement par des musiciens de jazz et des instruments de formation « classique ».

En 1962, il fonde l'« Orchestra USA », assez vaste groupement dans lequel un pupitre à cordes n'est pas sans évoquer quelque fantôme schumannien. A cela s'ajoutait l'effet d'une exécution peut-être exagérément appliquée.

Par-delà ces réminiscences, les œuvres de John Lewis tentaient d'imposer une image du jazz qui pouvait séduire le grand public, mais non les puristes ; aussi fut-il durement attaqué. Certains commentateurs s'efforcèrent d'analyser les causes de ce qu'ils pensaient être une pollution. « Lewis, écrivit le critique anglais Benny Green, croit avoir une mission à remplir ; il estime que tout doit lui être subordonné. La nature de cette mission est bien évidente : apporter au jazz la respectabilité à laquelle il a aspiré depuis si longtemps ; refouler la rudesse et la vulgarité extérieures qui caractérisent fréquemment le jazz, même le meilleur ; montrer au monde entier que le jazz, après tout, est quelque chose de propre, conçu dans la pureté et exécuté avec intégrité — toutes choses fort recommandables. Mieux valent cent personnes qui, comme John Lewis, s'habillent chez un tailleur anglais, qu'une demi-douzaine d'ivrognes vulgaires comme dans les débuts du jazz. Un seul ennui, dans tout cela : chaque fois que l'on essaie ainsi de raffiner le jazz, l'esprit du jazz, cette qualité fugace, indéfinissable et, pourtant, immédiatement reconnaissable, témoigne d'une propension perverse à la fuite. Et, on le sent, cette dilution de la vitalité contribue souvent à réduire la puissance de choc de bien des exécutions du « Modern Jazz Quartet. »

André Hodeir,
in « Jazz moderne »,
(éd. Casterman).

Exemple N° 33

Ornette Coleman :

« Chappaqua Suite », New York, 1965.
Anthologie CBS, page 62.

Très tôt Coleman réalise que « le jazz moderne, jadis si audacieux et révolutionnaire, est devenu, à maints égards, quelque chose d'établi et de conventionnel ». Il décide alors de « rompre avec (la) tradition pour arriver à une concep-

tion neuve et libre du jazz, qui s'écarte de tout ce qui est pétrifié dans le jazz moderne », précisant qu'il ne veut pas faire autre chose avec le bop et ses succédanés que ce qu'avaient fait les boppers avec le jazz traditionnel. Y parviendra-t-il ? Les avis sont partagés sur ce point, mais on peut citer au moins trois témoignages favorables (présentés par Jean-Pierre Binchet dans un article de fond sur le saxophonisme — in « Jazz-Magazine », N° 119). Celui de John Lewis : « Ornette Coleman est le seul qui réalise vraiment quelque chose de nouveau dans le jazz depuis les innovations de Dizzy Gillespie, Charlie Parker et Thelonious Monk » ; celui de George Russell : « Je pense que la chose la plus significative qui soit arrivée au jazz récemment est Ornette Coleman » ; et surtout celui de Gunther Shuller : « ... (ses qualités) ne sont pas seulement enveloppées d'un amour et d'une connaissance approfondie du jazz traditionnel, elles sont la première exploitation enrichissante de tout ce qu'il y avait d'implicite dans la musique de Charlie Parker. » Ornette lui-même affirmera : « Le Bird aurait pu nous comprendre, il aurait approuvé notre aspiration à vouloir faire quelque chose d'autre que ce dont nous avons hérité. » Il restera donc dans l'histoire de la musique comme le premier partisan d'un jazz totalement « free », libre. (« L'élément le plus important dans la conception musicale d'Ornette Coleman est peut-être une complète et entière liberté. Son inspiration musicale opère dans un monde non limité par les mesures conventionnelles, les changements d'accords habituels et le chemin tout tracé... » — Gunther Shuller.)

... Quant à Ornette Coleman, il déclare : « Quand notre formation joue, nous n'avons avant de jouer aucune idée de ce que sera le résultat final. Chaque musicien est libre d'exprimer ce qu'il ressent

à n'importe quel moment. Nous ne débutions pas avec l'idée préconçue de faire tel ou tel effet. » « ... La partie la plus importante de notre musique, c'est l'improvisation, qui est aussi spontanée que possible, chaque homme contribuant par son expression musicale à créer la forme d'ensemble. » D'où la conclusion qui s'impose : « Notre musique est toujours le résultat d'un effort collectif. »

Alain Gerber,
extraits de « Jazz moderne »,
(éd. Casterman).

Ce neuvième article consacré au jazz est le dernier de cette série.

Avant que nous envisagions d'autres publications ayant trait à l'éducation musicale de nos élèves, nous aimerions savoir ce que nos collègues pensent de l'utilité d'une telle chronique. Aussi nous vous demandons de nous faire parvenir tout commentaire permettant d'améliorer le contenu de chroniques musicales prochaines, par exemple : chansons pour enfants (Anne Sylvestre, Lemarque, Ricet Barrièr) ou disques de poèmes.

— *Les articles consacrés au jazz parus ces dernières semaines vous ont-ils rendu service pour votre enseignement ?*

— *La cadence de parution était-elle satisfaisante ?*

— *La présentation des articles était-elle pratique ?*

— *Avez-vous des suggestions, des vœux à formuler quant à d'autres articles sur la musique ?*

Envoyez vos remarques à J.-Cl. Badoix, rédacteur de l'« Educateur », 1093 La Conversion. Et un très grand merci à Bertrand Jayet pour son gros travail de recherche !

La page du GREM

Gymnastique et pédagogie Freinet

Nous partons dans tous les domaines de l'expression spontanée de l'enfant qui est ce pôle positif à partir duquel il nous sera facile, ou du moins possible, de faire jaillir l'étincelle. La part du maître joue à partir de l'indispensable expression enfantine, elle fait jaillir le courant, elle nourrit l'étincelle, elle opère un travail en profondeur.

C. Freinet.

C'est naturellement, sans leçon, que le petit enfant apprend à marcher. Ses parents l'encouragent, le soutiennent dans ses premiers essais. Par tâtonnements, il va maîtriser son équilibre, perfectionner sa marche, gravir les escaliers, puis courir et sauter.

S'il n'est pas limité dans ses premiers essais, l'enfant sera alors inlassablement à la recherche de nouvelles possibilités de mouvement.

A la gymnastique, j'exploite les découvertes de mes élèves. Je respecte leurs tâtonnements. Mon rôle est semblable à

celui de la mère lors des premiers pas de son enfant. J'aide, j'encourage, je stimule.

Mise en train sans matériel

Pendant une dizaine de minutes, les enfants cherchent des idées pour courir, marcher, sauter, danser. Gymnastique et expression corporelle ne font qu'un !

Je marche comme une marionnette, comme un grand-père, comme un nain, comme une belle dame.

— J'invente une marche « rigolote ».

— Je vole comme un avion.

— Je suis une voiture de course, un oiseau, une danseuse, une patineuse, un lion.

Mise en train avec matériel

Matériel mis à disposition : cordes, cerceaux, rubans, bâtonnets, petites balles.

Les enfants choisissent le matériel qu'ils désirent et inventent leurs exercices. C'est leur propre mise en train. Je les observe et j'interviens pour amplifier et assouplir un mouvement, pour mettre en évidence une bonne idée, pour stimuler et encourager. Je passe d'un groupe à l'autre.

Olivier lance sa balle contre le mur. Son lancer de balle par le haut est excellent. Je fais observer le mouvement. Ceux qui ont des petites balles imitent Olivier qui conseille et se prête à d'autres démonstrations.

Carole court et saute en faisant de grands cercles avec des rubans qu'elle tient dans chaque main. Son mouvement est souple et gracieux. C'est de la danse, tout son corps vit, et les rubans qui volent la stimulent. Regardez comme Carole danse bien, comme sa tête, ses bras, ses jambes, son dos sont souples, comme c'est gracieux !

Aux cerceaux, les idées foisonnent. Là, librement, les enfants font leur propre tâtonnement, en latéralisation et en orientation spatiale. Ils racontent :

— Je saute dans chaque cerceau.

— Je saute tous les deux cerceaux.

— Je saute jambes écartées.

— Je saute de chaque côté du cerceau.

— Je marche à quatre pattes.

— Je saute une fois à l'intérieur du cerceau et une fois à l'extérieur.

Aude a découvert un rythme sur les bâtonnets. Nous l'écoutons. Qui veut danser sur ce rythme ?

Un autre enfant a posé un bâtonnet devant lui. Il saute en avant, en arrière et de chaque côté du bâtonnet.

Libres exercices à mains libres !

Je propose aux enfants de chercher des idées sur place puisque nous avons beaucoup couru et sauté.

— Moi j'ai une gym avec mes bras, avec ma tête, avec mes jambes !

— J'ai une gym assise à genoux.

Thierry nous montre une gym avec ses bras qu'il balance de chaque côté de son corps. Je lui fais amplifier le mouvement pour assouplir ses genoux.

Nous observons et ensuite nous répétons l'exercice proposé. Puis nous discutons : qu'est-ce qui bouge ? Comment ?

C'est à ce moment que nous prenons conscience de nos articulations, de la souplesse de notre colonne vertébrale, de l'importance d'une bonne tenue. Cette prise de conscience de son corps va permettre à l'enfant de nouvelles expérimentations et des découvertes de plus en plus riches et intéressantes.

Recherches par équipes

(les machines)

C'est au cours d'un stage que le collègue français Le Bohec, passionné par les danses folkloriques, nous a parlé des « machines » et de la danse.

Par couples ou par équipes, les enfants se donnent la main et cherchent des idées. C'est l'invention à deux, à trois ou à plusieurs, de gestes, d'attitudes, d'évolutions. C'est l'approche et la découverte de l'autre : il faut s'accorder à son pas, à son geste, à son rythme.

Quelques inventions à deux, trois ou plusieurs :

— la machine qui pompe : face à face, deux enfants se baissent et se relèvent ensemble ou alternativement ;

— la machine qui verse : face à face, ils s'inclinent à droite et à gauche ;

— des attelages à deux ou à trois ;

— quatre enfants couchés par terre forment une étoile, à tour de rôle ils s'asseyent et se recouchent ;

— deux enfants sautent en même temps.

Et, bien sûr, seuls, par deux ou par groupes, les enfants dansent librement sur de la musique.

Les engins

En ce début d'année, nous expérimentons

les engins les uns après les autres. Là aussi, les enfants montrent leurs idées. En fin d'année scolaire, par groupes, nous utiliserons tous les engins. Nous avons choisi les espaliers. Je laisse les enfants s'organiser : comment allons-nous faire ? Nous discutons.

Un enfant prend la responsabilité de l'organisation. Il désigne quatre camarades qu'il place devant chaque espalier. Il y a des enfants qui ne sont pas placés.

Un autre propose :

— Il faut en remettre un dans chaque colonne.

Et il en reste encore un.

Nous constatons alors qu'il y a trois groupes de cinq et un groupe de six.

Ce tâtonnement mathématique a pris bien sûr plus de temps que si j'avais organisé moi-même ma classe. Mais n'est-ce pas bénéfique ? Et la prochaine fois, lorsqu'il faudra faire quatre groupes, nous essaierons de nous souvenir avec qui nous avons travaillé.

Jeux

Je demande aux enfants s'ils en connaissent. De temps en temps, j'en propose un. Et, bien sûr, les enfants en inventent.

René dit :

— On est des petites graines, on pousse. (Les enfants accroupis se déplient.)

— Maintenant, nous sommes des fleurs. (Ils sont debout, les bras en forme de corolle.)

— Le soleil brille. (Il faut un soleil. René le désigne. Majestueux, le soleil se promène parmi les fleurs qui le saluent.)

Puis les enfants proposent de désigner des gouttes d'eau, car il pleut. Les gouttes sautillent entre les fleurs. Il y a aussi le vent qui souffle. Les fleurs se balancent. Puis elles se fanent. Les enfants s'accroupissent et se couchent.

En donnant aux élèves la possibilité de créer corporellement, nous les aidons à se développer harmonieusement et à se latéraliser !

Lisette Rouge.

RADIO SCOLAIRE

Quinzaine du 12 au 23 février

POUR LES PETITS

La neige

« La neige à flocons blêmes tombe — Tombe, tombe en mols tourbillons », écrivait Jean Richepin. Mais cette neige, qu'est-elle ? « Lys effeuillé sur une tom-

be » ou « hécatombe de papillons », comme le note le poète ?

Si la neige nous propose des spectacles qui méritent bien de solliciter l'imagination poétique, elle n'est pas moins digne d'être parfois considérée pour elle-même, c'est-à-dire comme un phénomène naturel, observable et explicable : comment la neige se forme, comment se présentent les flocons qui la composent, de

quoi sont faits ces flocons eux-mêmes, quelles sont en bref les propriétés de la neige...

Tels sont quelques-uns des aspects de la neige que vise à évoquer, dans une approche scientifique élémentaire, la deuxième émission de cette série, réalisée à l'École normale des institutrices de Sion.

(Lundi 12 et vendredi 16 février, à 10 h. 15, deuxième programme.)

Ce n'est pas toujours à travers les leçons les mieux structurées, à travers les textes les plus intelligemment didactiques, qu'on découvre le mieux certaines réalités. N'est-il pas permis, même, de penser que tout enseignement qui ne mise pas sur les pouvoirs de l'imagination néglige une dimension essentielle ?

Dans le cadre d'un centre d'intérêt consacré à la neige, il devait forcément être question des « neiges éternelles ». Fallait-il, à ce propos, s'embarquer dans de savantes et difficiles explications ? Il a semblé qu'un conte pourrait mieux encore, s'adressant à de petits élèves, leur faire éprouver ce qu'est le « royaume » de ces neiges éternelles, en les y entraînant à la suite d'une famille de lièvres des neiges.

(Lundi 19 et vendredi 23 février, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES MOYENS

Rivières et fleuves du Gothard

La géographie a de multiples faces. Elle peut être, par exemple, description de sites, de vallées, de montagnes : sous cet aspect, essentiellement visuel, elle n'a rien de radiophonique. Mais elle peut être aussi évocation des gens d'une région, de leur langage, de leur mode de vie ou de pensée, de leurs occupations ou de leurs coutumes : dès lors, elle se prête fort bien à l'expression radiophonique, sous forme de flashes variés, voire contrastés.

C'est ce qu'à fort bien compris — et traduit dans ses émissions — M. Robert Rudin, à qui il a été demandé de présenter les rivières et les fleuves qui, du massif du Gothard, s'en vont, dans toutes les directions, couler à travers la Suisse et vers des horizons étrangers. Après le Rhin et l'Aar, dont il fut question en 1972, voici maintenant le Tessin — avec tout ce que cela suppose de lumière et de couleurs...

(Mardi 13 et jeudi 15 février, à 10 h. 15, deuxième programme.)

A vous la chanson !

« On ne parle bien que de ce qu'on connaît très bien et ce qu'on connaît

finalement le mieux, c'est ce qu'on a appris pendant l'enfance : c'est de l'enfance que l'on tire tout. Un homme dont le métier est de dire racontera toute sa vie les premières choses qu'il a découvertes... »

Celui qui parle ainsi, c'est Gilles Vigneault, l'un des « troubadours » les plus authentiques de notre époque. Rien d'étonnant, dès lors, si nombre de ses chansons éveillent des échos chez les enfants. Echos qui peuvent être prolongés, à coup sûr, par l'étude active de l'une d'entre elles.

C'est pourquoi notre collègue Bertrand Jayet a choisi d'inviter les élèves de 10 à 12 ans à faire connaissance avec « Le Petit Bonhomme » — que Gilles Vigneault lui-même les encouragera à apprendre et à interpréter en sa compagnie.

(Mardi 20 et jeudi 22 février, à 10 h. 15, deuxième programme.)

POUR LES GRANDS

Le chant

Avant même d'inventer quelque instrument que ce fût, l'homme disposait naturellement d'un moyen de faire de la musique : sa propre voix. Cette voix reste, aujourd'hui encore, l'un de ses plus émouvants moyens d'expression.

L'utilisation de la voix suppose une connaissance — instinctive ou raisonnée, selon les buts recherchés — de la formation des sons, un contrôle de leur intensité, etc. Autant de notions que rappellera M. René Falquet avant d'illustrer, par un choix d'exemples ad hoc (allant des mélodies de tribus primitives aux chansons populaires et au folksong, en passant par le blues et le negro spiritual primitifs), les effets obtenus avec des voix brutes, non travaillées, encore proches du cri.

(Mercredi 14 février, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 16 février, à 14 h. 15, premier programme.)

Au fur et à mesure qu'il augmentait sa maîtrise dans l'art de la musique, l'homme mettait au point un grand nombre d'instruments. Il n'en a, pour autant, jamais négligé ce mode d'expression universel qu'est sa propre voix. Et, ses connaissances et sa technique s'étendant aussi dans ce domaine, il a été amené à traduire par le chant un éventail de plus en plus vaste de sentiments et d'émotions.

Du negro spiritual interprété en groupe aux chœurs d'opéra, du folksong contemporain au lied des grands compositeurs, du Festspiel à l'oratorio, de la chanson à quelques prouesses vocales, M. René Falquet s'attache à recenser un certain nombre de « domaines » de l'ex-

pression dans lesquels entrent en jeu des « voix travaillées ».

(Mercredi 21 février, à 10 h. 15, deuxième programme ; vendredi 23 février, à 14 h. 15, premier programme.)

Francis Bourquin

Les livres

Information professionnelle, pédagogie, psychologie

Qui détermine l'avenir professionnel d'un adolescent ? Ses parents, ses maîtres, son conseiller en orientation professionnelle, ses copains, sa classe sociale ou lui-même ?

Marise Paschoud répond à cette question en un style concis et rapide, dénué d'ambiguïtés, dans une brochure intitulée **L'information professionnelle à l'école.**¹

Pour elle, celui qui décide, c'est l'élève.

Quant aux parents, maîtres et conseillers professionnels, leur rôle est d'informer l'enfant pour guider son choix.

Les maîtres d'information professionnelle sont chargés de faire connaître à l'élève le monde du travail (situation du marché du travail, syndicats, organisations patronales, etc.), de l'aider à se connaître lui-même, à découvrir ses goûts, ses aptitudes artistiques, intellectuelles, ses qualités, ses défauts, etc. et, enfin, de lui présenter les différentes voies scolaires et professionnelles.

La confrontation de ces informations et de cette découverte de soi permettra à l'élève de faire lui-même son choix professionnel. Les changements d'option et d'orientation scolaire seront autant de signes d'une évolution intellectuelle et affective.

La perspective envisagée par Marise Paschoud devrait permettre d'abolir les préjugés et les pressions du milieu familial, scolaire et social ; l'élève prend l'habitude de s'informer, d'être actif et d'exercer son esprit critique et son aptitude à choisir.

¹ Marise Paschoud, *L'information professionnelle à l'école*, collection « *Grati information* », Editions Payot, Lausanne 1972, Fr. 6.—.

Les professions paramédicales et sociales

Pour ceux et celles qui désirent mettre au service des autres leurs qualités de cœur et leurs dons pratiques, les écoles paramédicales et sociales offrent un choix varié de professions telles que :

- infirmière et infirmier en soins généraux, en psychiatrie, en santé publique ;
- infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, sage-femme, nurse, aide familiale ;
- jardinière d'enfants, éducatrice maternelle, éducatrice et éducateur spécialisé ;
- infirmière et infirmier assistant, aide hospitalière ;
- assistante et assistant technique en radiologie ;
- laborantine et laborantin médical, employée et employé de laboratoire ;
- diététicienne, cuisinière et cuisinier diététicien ;
- physiothérapeute, orthopédiste, pédicure ;
- ergothérapeute, orthophoniste ;
- orthoptiste, opticien-lunetier ;
- assistante et assistant social, animatrice et animateur de loisirs ;
- droguiste, préparatrice et préparateur en pharmacie, aide en pharmacie ;
- aide en médecine dentaire, technicienne et technicien pour dentistes, hygiéniste dentaire ;
- secrétaire-assistante de médecin.

Tous renseignements et documentation peuvent être demandés au **Service de la santé publique du canton de Vaud.**

BUREAU D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

Rue Cité-Devant 11 - 1000 LAUSANNE - Tél. (021) 20 34 81
Prière de prendre rendez-vous par téléphone



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2000 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

ORGANISEZ VOS CAMPS DE SKI AU COL DE LA FORCLAZ/VS

Max. 60 personnes.

Prix modérés - Pistes de ski - Luges - Fond.

Renseignements :

Téléphone 026/2 26 88

M. Jean-Claude Gay-Crosier

Col de la Forclaz s.

1920 **Martigny**

Colonie de vacances du Jura vaudois cherche

un(e) moniteur(trice)

du 9 au 28 juillet 1973.

S'adresser à :

M. GANDER, instituteur
1562 **Corcelles/Payerne**
Téléphone : 037/61 44 53

Cherche

évêscope d'occasion

Faire offres à : Ecole de langue française,
Schwarztorstrasse 5, 3007 Berne.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Transports en Suisse et à l'étranger

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat



Pour vos imprimés **bc** une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Offre avantageuse pour stencils à polycopier

200 stencils Banda avec scala, violet ou noir Fr. 48.—

100 stencils Banda carrés 5 mm, violet Fr. 28.—

100 stencils Pelikan THERMO-Spirit-Carbon, violet ou noir Fr. 35.—

NOUVEAUTÉ ! Stencils imprimant — la réglure paraît en vert clair (comme la réglure des cahiers) et votre écriture en noir.

Ces stencils représentent une grande aide pour préparer des devoirs et des modèles pour le degré inférieur.

Prix par pièce Fr. —.75

Prix depuis 100 Fr. 70.—

Nous avons ces stencils dans les réglures suivantes : 5 mm et 7 mm carrés et 5 mm lignés.

Demandez des échantillons chez :

BERNHARD ZEUGIN, matériel scolaire, 4242 DITTINGEN, tél. 061 89 68 85

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES

LAUSANNE

Ecole de service social

Centre de formation d'éducateurs spécialisés

Centre de formation à l'animation

Ecole d'ergothérapie

Ecole d'éducatrices maternelles

Renseignements et conditions auprès de la direction : **Claude Pahud**, lic. ès sc. péd.

19, ch. de Montolieu 1010 Lausanne ☎ 32 61 31

Information le jeudi, de 16 heures à 18 heures, au chemin de Grand-Vennes 6, 1010 Lausanne

Rayon « Beaux-Arts »



Fournitures pour dessin — Huile — Gouache

Aquarelles — Linogravure — Sérigraphie

Conseils par spécialiste

FABRIQUE DE COULEURS ET VERNIS S. A.
LAUSANNE

Tél. 22 33 98

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1